

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.

- Additional comments / Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

LE MONITEUR DU COMMERCE

REVUE DES MARCHES DE LA FINANCE DE L'INDUSTRIE ET DES ASSURANCES.

M. E. DANSEREAU, }
Gérant. }

Bureaux, -319, RUE NOTRE-DAME.

{ Abonnement par an : Canada, \$2.00
Etats-Unis, \$2.00. Europe, 18 frs.

VOL. I.

MONTREAL, VENDREDI, 4 MARS 1881.

No. 2

DESMARTEAU & CIE.

IMPORTATEURS

D'EPICERIES,

VINS,

LIQUEURS,

CIGARES, Etc.

VIN DE MESSE EN GROS

286 RUE ST. PAUL

ET

127 & 129 RUE DES COMMISSAIRES.

MONTREAL.

M. FISHER SONS & CO.

MONTREAL

ET

FISHER & CO.

HUDDERSFIELD, Angleterre.

Fabricants d'Etoffes de Laine et Importateurs de Tweeds Anglais et Ecosais, Coatings, d'Etoffes et de Tissus pour vêtements, Fournitures de tailleurs.

Notre assortiment pour la saison du printemps est considérable et offre un grand choix dans toutes les branches.

184, RUE MCGILL, MONTREAL

MANUFACTURES :

MONTREAL ET HUDDERSFIELD.

H. A. NELSON & SONS

Marchands en gros de

Pendules, Objets d'Etageré,

ARTICLES DE FANTAISIE,

Jouets et Articles de Bois.

BALAIS ET BROSSES,

do DIVERS GENRES, } Mals.

do EN CRIN.

do EN CRIN POUR FOYER.

Brosses et Pinceaux, pour nettoyage, Poëles, Chaussures, Blanchissage, Peinture, Vernis, Chevaux, Escaliers et Foyers.

Epingles à linge, rondes et à ressort, Articles de Beurrerie, Seaux, Vases, Cuillères et Palettes, 1-8, 1-4, 1-2, 1 lb Moules à beurre. Barattes cylindriques et autres.

Assortiment le plus complet dans toutes les branches et les plus récentes inventions.

MONTREAL : 57, 59, 61 & 63, RUE ST. PAUL.

TORONTO : 56 & 58 FRONT STREET.

J. HUDON & CIE.

IMPORTATEURS

D'EPICERIES, VINS, LIQUEURS

ET PROVISIONS

EN GROS

304 RUE ST. PAUL

ET

247 RUE DES COMMISSAIRES.

MONTREAL

THIBAUDEAU BROTHERS & CO.
IMPORTERS OF
QUEBEC, THIBAUDEAU FRERES & CO.
LONDON, THIBAUDEAU BROS. & CO.
FRENCH AMERICAN & GERMAN GOODS
N° 332 St Paul St. MONTREAL.

J. Hudon,
Chs. Hébert,
A. S. Hamelin.

Banques.

Banque de Montréal.

ÉTABLIE EN 1818.

Capital souscrit..... **\$12,000,000**
Capital payé..... **11,999,200**
Fonds de Réserve..... **5,000,000**

COMITÉ DES DIRECTEURS :

George Stephen, Ecr, *Président.*
G. W. Campbell Ecr, M.D., *Vice-Président.*
Hon. Thos. Ryan, Sir A. T. Galt, G.C.M.G.
Peter Redpath, Ecr, Edward Murphy, Ecr,
Hon. Donald A. Smith, Gilbert Scott, Ecr,
Alexander Murray, Ecr,
C. F. Smithers, *Gérant-Général.*

BRANCHES ET AGENCES EN CANADA :

Montréal.—W. J. Buchanan, *Gérant.*

Almonte, Ont.	Hamilton, Ont.	Picton, Ont.
Belleville, Ont.	Kingston, "	Port Hope, "
Brantford, "	Lindsay, "	Québec, Que.
Brockville, "	London, "	Sarnia, Ont.
Chatham, N.B.	Moncton, N.B.	Stratford, "
Cobourg, Ont.	Newcastle "	St. John, N.B.
Cornwall, "	Ottawa "	St. Nary's, Ont.
Goderich, "	Perth, "	Toronto, "
Guelp, "	Peterboro "	Winnipeg, M.

A. Macnider, *Inspecteur.*

Agents en Angleterre.—London, Bank of Montreal, 9, Birchin Lane, Lombard Street, London Committee, E. H. King, Esq., Chairman. Robert Gillespie, Esq., Sir John Rose, Bart, K.C.M.G.

Banquiers en Angleterre.—London, The Bank of England; The London & Westminster Bank; The Union Bank of London.—Liverpool, The Bank of Liverpool.—Scotland, The British Linen Company and Branches.

Agents aux Etats-Unis.—New-York, Walter, Watson and Alex. Lang, 59, Wall Street.—Chicago, Bank of Montreal, 154, Madison Street.

Banquiers dans les Etats-Unis.—New-York, The Bank of New-York, N.B.A.; The Merchants' National Bank.—Boston, The Merchants' National Bank.—Buffalo, The Farmers' and Mechanics' National Bank.—San Francisco, The Bank of British Columbia.

Correspondants.—St. John, Nfld., The Union Bank of Newfoundland.—British Columbia, The Bank of British Columbia.—New Zealand, The Bank of New-Zealand.—India, China, Japan, Australia, Oriental Bank Corporation.

Emet des notes circulaires et des lettres de crédit aux voyageurs pour toutes les parties du monde.

La Banque de Québec.

Incorporée par Charte Royale, 1818.

Capital - - - - - **\$3,000,000**

BUREAU PRINCIPAL: QUEBEC.

DIRECTEURS.

JAS. G. ROSS, Ecr, *Président.*
WILLIAM WITTHALL, Ecr, *Vice-Président.*
Sir N. F. BELLEAU, HENRY FRY, Ecr,
SMITH, Ecr, WM. WHITE, Ecr.
JAMES STEVENSON, Ecr, *Caissier.*

Succursales et Agences au Canada.

Ottawa, Ont.	Toronto, Ont.
Montréal, Qué.	Pembroke, Ont.
Trois-Rivières, Qué.	Ste. Catherines, Ont.
	Thorold, Ont.

C. HENRY, *Inspecteur.*

Agents à New-York :
Messieurs Maitland, Phelps & Co.
Agents à Londres :
The Union Bank of Canada.

Banques.

LA BANQUE MOLSON

Incorporée par un acte du Parlement 1855

CAPITAL : \$2,000,000 | SURPLUS : \$140,000

BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL.

DIRECTEURS :

Hon. Ths. Workman, M. P., *Président.*
J. H. R. Molson, Ecr, *Vice-Président.*
S. H. Ewing, Ecr, R. W. Shepherd, Ecr.,
Hon. D. L. Macpherson, H. A. Nelson, Ecr.,
Miles Williams, Ecr.
F. Wolferston Thomas, *Gérant.*
M. Heaton, *Inspecteur.*

SUCCURSALES DE LA BANQUE MOLSON.

Brockville,	Meaford,	Smith's Falls,
Clinton,	Millbrook,	St. Thomas,
Exeter,	Morrisburg,	Toronto,
Ingersoll,	Owen Sound,	Sorel, P. Q.,
London,	Ridgetown,	Trenton.

AGENTS DANS LA PUISSANCE.

Québec—Banque de Québec et des Cantons de l'Est. Ontario et Manitoba—Banque Ontario, Banque de Québec, Banque Fédérale et leurs succursales. Nouveau-Brunswick—Banque du Nouveau-Brunswick, St. Jean. Nouvelle-Ecosse—Halifax Banking Co. et ses succursales. Ile du Prince Edouard—Union Bank of P. E. I., Charlottetown et Summerside. Terre-Neuve—Commercial Bank of Newfoundland, St. Jean.

AGENTS AUX ÉTATS-UNIS.

New York—Mechanics' National Bank, M.M. Morton, Bliss & Cie., M.M. W. Watson et Alex. Lang. Boston—Merchants National Bank, M.M. Kidd, Peabody & Cie. Portland—Casco National Bank; Chicago, First National Bank; Cleveland, Commercial National Bank; Detroit, Mechanics' Bank; Buffalo, Farmers and Mechanics' National Bank; Milwaukee, Insurance Co. Bank; Toledo, Second National Bank; Helena, Montana, First National Bank; Fort Benton Montana, First National Bank.

AGENTS EN EUROPE.

Londres, Alliance Bank (limitée)
M.M. Glynn, Mills, Currie & Co.
M.M. Morton, Rose & Cie.
Anvers (Belgique), La Banque d'Anvers.
Collections faites dans toute la Puissance.—Retour prompt aux taux les plus bas.

Banques.

BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA

BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL.

Capital **\$5,000,000**

Fonds de Réserve..... **475,000**

DIRECTEURS.

Hon. John Hamilton, *Président.*
John McLennan, Ecr, *Vice-Président.*
Sir Hugh Allan, Andrew Allan, Ecr,
H. Mackenzie, Ecr, Robt. Anderson, Ecr,
Wm. Darling, Ecr, Jonath. Hodgson, Ecr,
Adolphe Masson, Ecr.

George Hague, *Gérant-Général*

Wm. J. Ingram, *Ass.-Gérant-Général.*

Succursales.—Belleville, Berlin, Brampton, Chatham, Galt, Gananoque, Hamilton, Ingersoll, Kincardine, Kingston, London, Montreal, Napanee, Ottawa, Owen Sound, Perth, Prescott, Québec, Renfrew, Stratford, St-Jean, Q., St. Thomas, Toronto, Walkerton, Waterloo, Ont., Windsor, Winnipeg, Man.

Banquiers en Angleterre.—The Clydesdale Banking Co., 30, Lombard Street, Londres, Glasgow et ailleurs.

Agences à New-York.—48, Exchange Place, MM. Hy. Hague et John B. Harris, jr., Agents.

Banquiers à New-York.—La Banque de New-York, N.B.A.

Succursale de Chicago.—23, Bâtisse de la Chambre de Commerce, A. Wickson, *Gérant.*

Toutes les opérations de banque exécutées argent reçu en dépôt, et le taux courant d'intérêt alloué, Traités sur Londres et New-York achetées et vendues.

Traités émises payables dans tous les points du Canada.

Lettres de crédits émises payables en Chine, au Japon et autres pays étrangers,

Recouvrements faits à des conditions favorables.

La Banque du Peuple.

DIVIDENDE No. 91.

Les Actionnaires de la BANQUE DU PEUPLE sont notifiés qu'un Dividende semi-annuel de DEUX PAR CENT pour les derniers six mois a été déclaré sur le fonds Capital, et sera payable au Bureau de la Banque LUNDI, le 7 Mars prochain et les jours suivants.

Le Livre de Transfer sera fermé du 12 au 28 Février.

Par ordre du Bureau de Direction—

A. A. TROTTIER,
Caissier.

L'Assemblée Générale Annuelle aura lieu au Bureau de la Banque, LUNDI, le 7 Mars prochain, à TROIS heures de l'après-midi, conformément aux clauses 16 et 17 de l'Acte d'Incorporation.

Par ordre du Bureau de Direction,

A. A. TROTTIER,
Gérant.

La Banque Nationale.

BUREAU PRINCIPAL: QUEBEC.

Capital autorisé, **\$2,000,000**

Capital souscrit, **2,000,000**

Capital payé, **2,000,000**

DIRECTEURS.

Hon. E. CHINIC, *Président.*
Hon. ISIDORE TRIBAUDEAU, *Vice-Président.*
HY. ATKINSON, Ecr, O. ROBITAILLE, Ecr, M.D.
U. TESSIER, Ecr, jr, JOSEPH HAMEL, Ecr.
P. VALLÉE, Ecr.

FRS. VÉZINA, *Caissier.*

Succursale de Montréal :
J. B. Sancer *Gérant.*

Succursale de Sherbrooke :
P. Lafrance, *Gérant.*

Succursale d'Ottawa :
Louis Benoit, *Gérant.*

Agents à New-York, National Bank of the Republic.
Agents en Angleterre, National Bank of Scotland.

The Union Bank of London.

Banques.

Banque Union du Bas-Canada.

BUREAU PRINCIPAL, QUEBEC.

Capital - - - - - \$2,000,000

DIRECTEURS.

Andrew Thompson, Ecr. *Président.*
 Hon. G. Irvine, *Vice-Président.*
 W. Sharples, Ecr. | Hon. Thos. McGreevy,
 D. C. Thomson, Ecr. | H. Giroux, Ecr.,
 C. E. Levey, Ecr.
Caissier—P. MacEwen.
Inspecteur—G. H. Balfour.

Succursales.—Banque d'Épargne (Haute-Ville), Montréal, Ottawa et Trois-Rivières.

Agents à l'Étranger.—Londres, The London & County Bank.—New-York, National Park Bank.

La Banque Jacques-Cartier

BUREAU PRINCIPAL, MONTREAL.

Capital autorisé, - - - - - \$500,000
 Capital souscrit, - - - - - 500,000
 Capital payé, - - - - - 500,000

DIRECTEURS :

ALPH. DESJARDINS, ECR., M.P., *Président.*
 WILLIAM WEIR, ECR., *Vice-Président.*
 L. H. MASSUE, ECR. M.P. | OL. FAUCHER fils, ECR.
 J. L. CASSIDY, ECR. | J. B. RENAUD, ECR.
 A. L. DE MARTIGNY, *Caissier.*

Succursale de Beauharnois :

A. CLÉMENT, Agent.

Succursale de St. Hyacinthe :

S. A. DUROCHER, Gérant.

Agents à New-York, National Bank of Republic.

Agents à Londres, (Angleterre),
 Glynn, Mills, Currie & Co.

GEO. E. DESBARATS

59, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

Atelier d'Imprimerie, Gravure,
 Artotypie.

Typographie, Lithographie Artistique, etc.

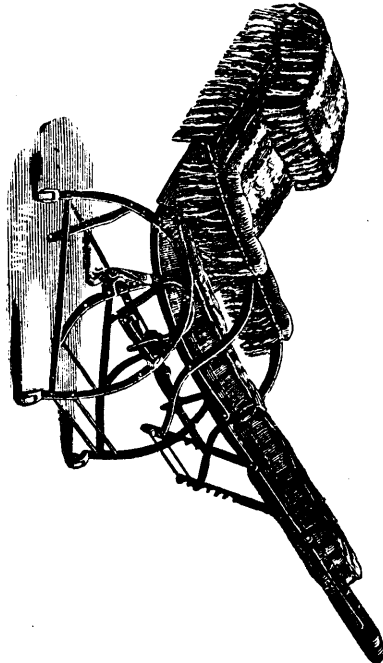
A remporté dans l'Exposition de 1880,
 à Montréal.

Le 1er Prix pour la Gravure Lithographique.
 do pour l'Impression Lithographique.
 do pour la Typographie en Noir.
 do pour les Impressions en couleurs.
 UN DIPLOME POUR L'ARTOTYPIC.

Fauteuil Ajustable Perfectionné de Wilson

DERNIER BREVET, 1877

AYANT 50 CHANGEMENTS DE POSITION.



Convenable pour le Salon, la Bibliothèque, le Lit de repos des malades, le Berceau des Enfants, le Lit ou le Sofa, alliant l'élégance, la légèreté, la solidité, la simplicité et le confort. Le Fauteuil Ajustable de Wilson a été devant le public depuis bien des années et a reçu des Prix, des Médailles et des Diplômes aux diverses Expositions, tant au Canada qu'aux États-Unis, y compris une Médaille et un Diplôme à l'Exposition Centennale, un Premier Prix et un Diplôme à l'Exposition Provinciale à London, Ont., en Septembre 1877, une Médaille à Paris en 1873, une à Toronto en 1880, et une à Montréal la même année. Le Fauteuil ajustable et perfectionné ayant été exposé pour la première fois et étant le premier fabriqué.
 Prix, \$25 et au-dessus. Demandez la circulaire.

M. G. EDSON & Cie., Droguistes,
 13 et 15, Rue St-Nicholas,

G. BOIVIN

FABRICANT DE CHAUSSURES EN GROS

38, 40 et 42 Place J.-Cartier, Montréal

(Maison établie en 1850)

PRIX A L'EXPOSITION DU CANADA, 1880.

- Premier Prix** pour Chaussures d'hommes faites à la main.
- Premier Prix** pour Chaussures de dames faites à la main.
- Second Prix** pour Chaussures de dames faites à la machine.
- Second Prix** pour Chaussures d'hommes faites à la machine.
- Premier Prix Extra et Diplôme** pour améliorations dans les Chaussures.
- Premier Prix Extra** pour améliorations dans les Mocassins.

Ses commis-voyageurs parcourent maintenant les diverses provinces du Canada avec ses **Nouveaux Échantillons du Printemps**, parmi lesquels se trouvent plusieurs LIGNES BREVETÉES ou ENREGISTRÉES, telles que BOT-TINES de MARCHE ANGLAISES, MOCASSINS bouclés, SOULIERS pour Lacrosse, Gymnase Yacht, Bains, etc.
 Le soussigné ose espérer que Messieurs les Marchands qui n'auraient pas rencontré ses Agents, voudront bien faire une visite à son Etablissement, et que personne ne placera ses commandes de printemps avant de voir ses ÉCHANTILLONS AMÉLIORÉS.

Crédit Foncier Franco-Canadien.

CAPITAL - - - - - \$5,000,000

PRÉSIDENT: L'Honorable E. Duclerc.
 Sénateur, Paris.

VICE-PRÉS.: L'Honorable J. A. Chapleau.

Bureau Provisoire à Montréal:

EDIFICE DE LA BANQUE MOLSON

117, RUE ST-PIERRE, Montreal.

La Société fait des prêts hypothécaires à long terme avec amortissement, et à court terme sans amortissement, intérêt à six pour cent. Pour renseignements, s'adresser au Directeur.

LE MONITEUR DU COMMERCE,

Revue des Marchés, de la Finance, de l'Industrie et des Assurances.

Seul journal purement commercial, publié en français sur ce continent, contenant tout ce qui, dans les finances, l'industrie et les diverses branches d'assurance, peut intéresser le commerce canadien et étranger.
 Publié tous les vendredis.

ABONNEMENT :

Canada et États-Unis..... \$2.00
 Europe..... 18 francs
 Un numéro..... 10 cents

BUREAUX 319 RUE NOTRE-DAME,

Coin de la Place d'Armes, Montréal.

Boite 1198. M. E. DANSEREAU, Gérant,

Notes Commerciales.

UNE convention des Marchands de produits agricoles a eu lieu mardi à Peterboro.

MM. A. J. C. Sweezy et Cie, magasin général, aux Rapides des Joachims sont, dit-on, en difficultés.

LA Banque Molson de cette ville vient de déclarer un dividende de 3 pour cent pour les six premiers mois de l'exercice.

Alfred Potvin, boucher et marchand de glace dans la rue Ontario, a vendu sa boucherie et s'est depuis absenté de la ville.

On parle avec assurance de l'établissement prochain, à Lindsay, (Ontario) d'une fabrique d'étoffes de laines, mérinos, mousseline de laine et autres tissus pour les vêtements de femme.

LA Compagnie de Raffinerie de Sucre de West Farnham a décidé d'augmenter la capacité de son usine de 100 tonnes de betteraves à 200 tonnes par jour.

LES opérations doivent être commencées à la raffinerie du sucre de Darmouth, N. E., la semaine prochaine. On croit qu'il y sera produits 500 barils de sucre par jour.

LA chambre de commerce de Toronto a décidé d'envoyer deux délégués auprès du gouvernement fédéral pour obtenir de ce dernier la réduction des droits de péage sur les canaux.

M. Charles Langlois au coin de la rue Saint-Hubert et Ste Catherine, a vendu son commerce d'épicerie à M. P. St Michel, autrefois établi à Longueuil. M. Chs Langlois doit ouvrir un magasin de provision en gros.

MAISON FONDÉE EN 1850.

JACQUES GRENIER & CIE.,

IMPORTATEURS DE

Marchandises Anglaises

FRANÇAISES ET AMÉRICAINES.

Une attention toute spéciale est donnée
aux **Marchandises Canadiennes.****292, RUE ST-PAUL,**
et**183 RUE DES COMMISSAIRES.**

MONTREAL.

JACQUES GRENIER.

H. GIROUX.

A. RACINE & CIE.

IMPORTATEURS DE

Marchandises Françaises

ANGLAISES ET AMÉRICAINES

Nos. 334 et 336, Rue St. Paul

ET

No. 169 RUE DES COMMISSAIRES

MONTREAL.

JOHN McARTHUR & SON

Importateurs et Marchands de

Blanc de Plomb et de Couleurs

SÈCHES OU PRÉPARÉES.

Vernis, Huiles, Verres à Vitre des marques
Étoile, Étoile en Diamant, Étoile en double
Diamant.

Feuilles Anglaises de 16, 20 et 26 onces.

Glaces, coulées polies et dépolies.

Verre de couleur ordinaire ou émaillé.

Matériaux pour Peintres et Artistes.

Produits Chimiques et Teintures.

Fournitures de Navires, etc., etc.

Bureaux et Magasins :

310, 312, 314 et 316, Rue St-Paul

ET

253, 255 et 257, RUE DES COMMISSAIRES

MONTREAL.

Gomme Adragante**C. H. BINKS & Cie.****28, Rue Lemoine**

MONTREAL.

P. M. GALARNEAU & CIE.

IMPORTATEURS DE

MARCHANDISES

Françaises, Anglaises et Américaines

Une attention toute spéciale est donnée aux

MARCHANDISES CANADIENNES.**350, RUE ST-PAUL**

ET

185, RUE DES COMMISSAIRES

MONTREAL.

HODGSON, SUMNER & CIE.

Importateurs de

TISSUS**ÉTOFFES et****NOUVEAUTÉS**

Marchandises et Articles de Fantaisie

Nos. 347 ET 349, RUE SAINT-PAUL

MONTREAL.

L'INCORPORATION a été demandée au gouverneur général en conseil d'une nouvelle compagnie d'expédition et de transport sous le nom de Canada Forwarding Company. Le capital de la nouvelle société est de \$50,000, et son bureau principal à Montréal.

UNE députation des comtés de Prescott et de Vaudreuil, ainsi que des autres points intéressés à la construction de la ligne d'Ottawa à Vaudreuil et touchant aux moulins si importants de Hawkesbury, doit venir la semaine prochaine demander à M. Hickson la construction immédiate de la voie.

MM. Lamarre et Therrien de Saint-Rémi viennent de dissoudre leur société, et une nouvelle association a été formée sous le nom de Therrien Frère, avec son frère Victor, autrefois commis chez Mathieu et Gagnon. Ils sont les fils de Césaires Therrien, autrefois marchand du comté de Laprairie.

M. WILLIAM CHAPMAN, pendant plusieurs années contre-maître dans l'établissement des Chars Urbains et qui tenait dans la rue St. Urbain une écurie de louage, après avoir reçu \$1,200 environ, produits de la vente de ses chevaux et voitures, a transporté son industrie ? dans d'autres parages, au grand chagrin de ses créanciers.

UNE dépêche d'Annapolis, N. E., nous apprend que le "Scud" le premier vapeur d'une nouvelle compagnie de navigation commencera ses voyages réguliers entre cette ville et Boston, le 12 mars courant. Ce navire fera escale à Digby et à Yarmouth.

Une autre compagnie dite "Acadia" doit établir une ligne de navires entre Annapolis et Londres. Déjà la moitié du capital a été souscrit.

UNE des maisons de commerce de Québec

où les acheteurs sont toujours assurés de trouver ce qu'ils recherchent est celle de MM. Renaud & Cie, dont la gestion est confiée à M. Ed. Dolbec. Ils y trouveront tout ce que le goût le plus difficile peut demander en objets qui forment le luxe d'une maison élégante : argenterie, coutellerie, services de table en porcelaine ainsi que candelabres, lustres et lampes de formes les plus nouvelles.

M. H. G. Lecuyer, dont les affaires consistaient dans la vente des machines pour la fabrication des chaussures, a dû suspendre l'assemblée de ses créanciers qui a eu lieu mardi dernier, a été fort orageuse et elle s'ajourna le 11 de ce mois. Le passif serait de \$27,000 environ et le total de l'actif n'est pas encore établi. Les plus forts créanciers paraissent être favorablement disposés pour M. Lecuyer et il est à espérer qu'un compromis interviendra entre les intéressés et permettra la continuation des affaires.

LA nécessité pour les personnes en dehors des affaires d'avoir recours pour la sécurité des placements qu'elles veulent opérer à des hommes, dont l'expérience est connue et dont l'honorabilité est garantie par le témoignage de la plupart des officiers des institutions financières du pays, est trop frappante pour avoir besoin de démonstration. Aussi engageons-nous ceux de nos lecteurs qui auraient besoin d'une maison de tout appaisement pour la gestion de leurs intérêts de s'adresser à MM. Holt et Dean dont la carte se trouve parmi nos annonces de la ville de Québec.

Nous avons reçu la *Patrie* dans le format agrandi qui rendait nécessaire l'augmentation de son importance. L'achat de nouvelles presses coïncidant avec l'anniversaire de la troisième année de son existence est une preuve trop évidente de succès pour que nous n'en

félicitations point la *Patrie*. Commencée au moment le plus défavorable pour la diffusion des idées du parti qu'elle représente, la *Patrie* n'a dû qu'à l'activité et à l'entente des affaires de son propriétaire de voir succéder à des débuts difficiles sa prospérité actuelle et la position qu'elle occupe dans la presse.

LA nouvelle Compagnie des Marchands, pour l'établissement d'une manufacture de coton, a obtenu la souscription entière de son capital. Les deux villages de St-Henri et de Ste-Cunégonde se disputent l'avantage de posséder la manufacture. Mardi soir, l'assemblée de la municipalité de Ste-Cunégonde a décidé d'offrir un bonus de \$5,000 à la compagnie qui se propose d'employer de 600 à 700 ouvriers, à la condition qu'elle emploiera un certain nombre des habitants du village. De son côté, la municipalité de St-Henri offre aussi un bonus et une exemption de taxes.

L'ÉTAT du passif et de l'actif de la Banque Consolidée au 28 février 1881 vient d'être publié. Le passif s'élève à \$125,755.66, et l'actif à \$719,062.66. En conséquence les conditions imposées par l'acte autorisant la liquidation de la banque sont rompues, puisque son actif dépasse de beaucoup le passif. Un changement a eu lieu dans le comité de liquidation par le retrait du représentant des créanciers et M. Barbeau, élu par les actionnaires le premier juin dernier le remplaçant dans le comité. Le livre de transferts est maintenant ouvert, et les actionnaires peuvent avoir une idée exacte de la perte que la Banque Consolidée leur fait éprouver.

LA Compagnie du Canada, Compagnie d'Assurance Maritime et contre l'Incendie, a présenté à ses actionnaires le rapport pour 1880 que nous publions dans ce numéro; on ne saurait trop féliciter la Compagnie du résultat

Sir HUGH ALLAN, FRANCIS SCHOLÉS, J. O. GRAVEL,
Président. Gérant. Sec.-Trés.

Cie. Canadienne de Caoutchouc
DE MONTREAL.

Cette Compagnie manufacture :
Chaussures en Caoutchouc et de Feutre,
Courroies de Transmission,
Garnitures de Pistons,
Tuyaux pour Machines,
Reservoirs, Pompes, etc.

Bureau et Magasins, 335 rue St-Paul } Montréal
Manufacture, Carré Papineau }

SUCCURSALE :
45 RUE YONGE, TORONTO.

M. LEFEBVRE & Cie.

FABRICANTS DE
VINAIGRES PURS
ET D'ESPRITS METHYLATISÉS

Vinaigre Impérial, triple force,
Vinaigre de Vin de la Côte d'Or et de
Vin Blanc,
Vinaigre à conserver.

39, 41 ET 43, RUE BONSECOURS, MONTREAL.

H. LABELLE & CIE.

Successieurs de James Parkyn & Cie.
Marchands de Provisions,
Farine en Poches et en Barils,
Son, Grue et Moulee.
Bureaux :
16 et 18, RUE DES ENFANTS TROUVÉS
Coin de la Rue du Port, MONTREAL.

ÉTABLIS EN 1867.

GAUCHER & TELMOSSE
IMPORTATEURS
d'Épiceries, Vins, Spiritueux

FARINE, PROVISIONS, LARD

Etc., etc.,

Nos. 242 et 244, RUE ST-PAUL,
(Vis-à-vis la Rue St-Vincent,) et
Nos. 87, 89 et 91, RUE DES COMMISSAIRES

MONTREAL.

G. G. GAUCHER. L. W. TELMOSSE.

CHS. LACAILLE & Cie

IMPORTATEURS

d'Épiceries, Vins, Liqueurs,

ET

PROVISIONS.

329, RUE ST. PAUL et 14, RUE ST. DIZIER,
MONTREAL.

ETABLIS EN 1842.

L. CHAPUT, FILS & CIE.

IMPORTATEURS DE

THÉS, ÉPICERIES

Vins et Liqueurs

309, 311 et 313, Rue des Commissaires
MONTREAL.

A. GIBERTON & CIE.

8 Rue DeBrosses, et 7 LeRoyer

Importateurs et Commissionnaires,
Agents de Produits Européens,

EN GROS SEULEMENT.

En Stock :	En Stock :
Vins de Bordeaux, Bourgogne, C ^o ampagne, Sauternes, Sielle, Madère, Zucco, Eau-de-Vie, Génévre, Chartreuse, Bénédictine, Liqueurs et Conserves ali- mentaires de toutes sortes, Etc., Etc.	Glaces et Miroirs, Cuirs et Peaux, Toiles à Bluteaux Echantillons de : Papiers, Plumes, Souliers, Scies à Ruban, Armes de Chasse, Cristalleries, Porcelaines,

A. ROBITAILLE & CIE.

Autrefois de la Maison LEBLANC & ROBITAILLE

Importateurs

D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS

EN GROS ET EN DÉTAIL

123 Rue St-Paul, vis-à-vis le Marché Bonsecours
MONTREAL.

EMILE THOURET & CIE.

Articles Fantaisie de Laine,

Laines Zephir de Berlin,

Gallons en Mohair,

Noirs Italiens.

210 RUE ST. JACQUES
MONTREAL.

de l'année. Les recettes brutes ont augmenté de 23 pour cent, tandis que les dépenses ne se sont accrues que de 11 pour cent, laissant un excédant de recettes de \$25,662.62 pour l'année. Cet excédant de recettes ne comprend pas \$9000 reçus pendant le mois de décembre après la clôture des livres. La Branche de Montréal n'a eu à faire face qu'à des sinistres s'élevant à \$6,000, tandis que les primes qu'elle a reçues se montent à \$33,000. Le rapport sera lu avec intérêt, car il montre un état satisfaisant des affaires de la Compagnie.

M. Napoléon Daignault, épicier de Trois-Rivières a dû faire appel à ses créanciers dans l'impossibilité ou il était de faire face à ses engagements. M. Daignault fut autrefois établi sans succès à Québec, il se fixa à Trois-Rivières en 1870 ou il reprit les affaires avec M. Dénéchard. Quelque temps après la nouvelle société fit de mauvaises affaires, la dissolution de l'association eut lieu, et M. Daignault continua seul, se traîna jusqu'en 1876 ou il faillit de nouveau, et fit un compromis avec ses créanciers à raison de 50 cts par piastre payable dans le délai de 12 mois ; il a vécu jusqu'à ce jour ou de nouveau il doit recourir à la merci de ses créanciers. La compagnie des forges du St-Maurice lui devrait, à ce que l'on dit, une prime de \$1,500 qu'il ne peut pas toucher quand à présent. L'un des plus forts intéressés est parti pour faire un inventaire.

MM. W. et F. P. Currie, l'une des maisons importantes de cette ville dans le commerce des métaux ont dû remettre leurs affaires entre les mains de leurs créanciers. Le bilan de leur situation n'est pas encore achevé et les opinions à cet égard sont trop différentes pour

que nous croyons devoir mentionner les chiffres qui circulent. MM. Currie avaient traversé avec difficulté les années les plus désastreuses de la crise, le retour momentané de l'activité dans le commerce des fers et les hauts prix qui en furent la conséquence parurent pour quelque temps rendre à la maison sa prospérité passée ; mais l'amélioration dans cette branche fut de courte durée, les prix fléchirent de nouveau, l'encombrement, causé par une trop grande production, existait partout et MM. Currie ont dû se résigner à appeler leurs créanciers. Le passif de la maison serait, dit-on, de \$450,000, reparti entre Montréal et la Grande-Bretagne, principalement Glasgow. L'actif est diversement estimé et d'après les opinions exprimées, varie de \$280,000 à \$350,000.

L'ÉTABLISSEMENT prochain d'une ligne régulière de navires à vapeur entre Anvers et Montréal est une entreprise que le commerce doit acclamer. Ce sera la première ligne qui reliera le Canada avec le continent et son importance ne fera que grandir quand le commerce de Montréal appréciera la position qu'occupe le port d'Anvers dans le transit Européen. Anvers grâce à l'énergie de ses marchands est devenu l'entrepôt d'une partie de l'Allemagne et de la Suisse. Les prix réduits des transports par ses voies de chemin de fer et ses canaux fait diriger sur Anvers les marchandises en destination du Sud même de la Suisse de préférence à la France, de sorte que des communications directes avec Anvers ne sont point seulement une entrée en Belgique, mais dans l'intérieur même du continent.

La nouvelle ligne de *La croix blanche* rendra de grands services ; jusqu'ici les affaires

avec Anvers étaient restreintes à des envois considérables par la nécessité de noliser un navire entier ; une ligne régulière peut prendre du fret de chargeurs partiels, et ainsi offrir une place à tous ceux qui désirent, sur une échelle réduite, exporter à l'étranger.

Le projet de M. Sowell de faire de Québec un port d'hiver, s'il n'a pas pour lui la chance d'être adopté, a du moins une audace peu commune : malheureusement, même en supposant que le gouvernement encourage l'essai à l'aide d'un subside, quel résultat donnera l'expérience ? S'il est possible à un moment donné à un navire partant de Québec de gagner la mer, serait possible à un autre de remonter vers Québec ? Et puis, l'expérience tentée une seconde fois aura-t-elle le même succès ? Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Si, par un hiver doux, le voyage est possible, le sera-t-il pour un hiver plus sévère ? Tel passage ouvert est reconnu dans le détroit de Baïfin fut trouvé fermé l'année suivante.

Or, quelle base donner au subside. La perte d'un navire et de son équipage serait-elle une expérience suffisante, ou le gouvernement devrait-il sous prétexte de créer un port d'hiver dans le St Laurent, sacrifier un second navire et un second équipage.

Quelle compagnie d'assurance voudrait d'ailleurs prendre un tel risque ? Elles qui refusent tout risque après le 15 novembre ? Sans assurance possible, la navigation n'est pas possible, et la prime d'assurance, même si l'on trouvait une compagnie qui couvrirait le risque dépasserait le bénéfice à espérer d'une importation ou d'une exportation aussi intempestive,

C. C. SNOWDON & CIE.

Marchands de Ferronneries

AGENTS POUR LA

COMPAGNIE DE CLOUS DE MONTREAL

Fabrique de Clous coupés faits du meilleur Fer canadien de Londonderry,

Renommés pour le bon marché.

Ferblanc et Tôle canadienne à plus bas prix au comptant que dans tout autre magasin de la Puissance.

500, RUE ST-PAUL

Coin de la Rue St-Pierre

MONTREAL.

THOS. WILSON & CIE.

IMPORTATEURS DE

Ferronneries, Quincailleries

COIN DE LA

PLACE JACQUES-CARTIER

ET DES

Rues Saint-Paul et des Commissaires

MONTREAL

T. WILSON.

P. DANSEREAU.

LE MONITEUR DU COMMERCE.

MONTREAL, 4 MARS 1881.

COMMERCE ET NAVIGATION.

Les tableaux du commerce et de la navigation pour l'année fiscale 1879-80 présentés au Parlement sont loin d'offrir l'intérêt qui s'attachait à ceux publiés précédemment par le département des Douanes. La suppression de tableaux détaillés de l'importation et de l'exportation de chaque province, la spécification de la valeur de certains articles sans être accompagnée de celle des quantités enlèvent à ce volume beaucoup de son importance. Le département semble avoir oublié que les tableaux qu'il publie sont les seules statistiques du commerce extérieur du pays et que l'omission des quantités rend inutile tout effort d'arriver à une connaissance exacte de ce commerce.

Les statistiques des douanes européennes font une distinction entre le commerce général d'un pays et son commerce spécial. Le commerce général comprend à l'entrée toutes les marchandises importées dans le pays quelque soit leur destination ultérieure

et à la sortie toutes les marchandises exportées quelque soit leur origine. Le commerce spécial ne comprend que les importations entrées en consommation et les exportations de produits ou de marchandises du pays, laissant de côté toutes les marchandises d'origine étrangère qui, à l'entrée ou à la sortie, n'ont fait que traverser le pays pour gagner leur destination et celles qui restées dans le pays y sont encore en entrepôt de douanes.

Appliquant les mêmes distinctions au commerce du Canada pour 1879-80 en le comparant avec celui de l'année précédente, nous arrivons à des chiffres un peu différents de ceux des journaux qui ont établi la balance du commerce pour l'année dernière.

Commerce général du Canada.

1878-79.	Valeur.
Importations totales	\$81,964,427
Exportations totales	71,491,255

Excédant des importations.. \$10,473,172

1879-80.	Valeur.
Importations totales	\$86,489,747
Exportations totales	87,911,458

Excédant des exportations.. \$ 1,421,711

Le commerce spécial, comme nous l'avons dit, ne tient point compte des marchandises qui ne passent qu'en transit à l'entrée ou à la sortie. Sans doute, ce transit est un bénéfice pour le pays qu'il traverse; la main d'œuvre que les transbordements nécessitent, les transports, etc., sont autant de profits pour la population, les chemins de fer, ou la navigation; mais il n'ajoute rien à la production du pays et ne peut figurer dans la balance à établir entre les importations consommées dans le pays et les exportations des produits du pays.

Commerce spécial du Canada.

1878-79.	Valeur.
Importations entrées en consommation.....	\$80,341,608
Exportation, produits du Canada.....	63,135,611

Excédant des importations... \$17,205,997

1879-80.	Valeur.
Importations entrées en consommation.....	\$71,781,349
Exportation, produits du Canada.....	74,671,452

Excédant des exportations.. \$ 2,889,103

Ainsi, le commerce général du Canada donne, en 1878-79, un excédant d'importations de \$10,473,172, et en 1879-80, un excédant d'exportations de \$1,421,711. Le commerce spécial donne également en 1878-79 un excédant d'importations de \$17,205,997, tandis que 1879-80 donne un excédant d'importations de \$2,889,103. Depuis la confédération, c'est la première fois que ce fait se présente et son importance est considérable. La balance du commerce, pour employer l'expression ordinaire, est pour la première fois en faveur du Canada.

Les exportations de produits étrangers passant en transit ont augmenté considérablement pendant l'année dernière, comme le démontre la comparaison avec l'année précédente.

Exportations étrangères: 1878-79,	\$8,355,644
“ “ 1879-80,	13,240,001

Augmentation ep..... 1879-80, \$4,884,362

Comme nous l'avons déjà dit, le bénéfice indirect pour le Canada de ce transit ne peut pas être établi en chiffres. Les chemins de fer, la navigation du fleuve et des canaux, les navires de mer attirés dans les ports canadiens retirent de ce transit un aliment de profits qui échappent à la statistique.

Les importations générales en 1879-80 furent, d'après les tableaux précédents, de \$86,489,747, et l'entrée en consommation ne s'est élevé qu'à \$71,782,349, laissant une balance de \$14,707,398, dont partie a été exportée et dont \$5,251,690 étaient, au 30 juin 1880, dans les entrepôts de la Douane et passibles de droits, en cas d'entrée en consommation, s'élevant à \$2,144,088. Ces droits éventuels, ajoutés à ceux perçus pendant l'année sur les importations entrées en consommation et qui s'élevèrent à \$14,138,849, formeraient un total de \$16,272,927 de droits de douane sur l'importation totale de 1879-80. Evidemment, tous ces chiffres, signalant une augmentation dans toutes les directions, à l'entrée comme à la sortie, démontrent l'amélioration qu'ont éprouvée les affaires sous l'action du nouveau tarif.

L'accroissement en valeur n'exprime pas complètement la véritable situation du commerce du pays. La valeur est changeante, variable; et séparée des quantités qu'elle représente, elle est sans donnée aucune pour l'appréciation des changements qu'elle a éprouvée. Par l'introduction des machines dans l'industrie, la production s'est augmentée considérablement et les produits ont baissé en prix; de sorte que la valeur en chiffres de tel article d'importation, dans les tableaux de la Douane de cette année par exemple, représente une quantité beaucoup plus forte que la même valeur eût représentée, il y a vingt ans. Aussi pour avoir un point de repère, pour se guider dans l'appréciation des fluctuations du prix, certaines nations européennes ont introduit, dans leurs statistiques, deux espèces de valeur: l'une qu'elles appellent valeur officielle, résultat de la moyenne du prix pendant un certain nombre d'années; et une autre désignée sous le nom de valeur actuelle, qui n'est que la valeur du moment. En comparant entr'elles ces deux listes de prix, il est facile d'arriver à connaître la situation exacte de telle ou telle industrie, et de rechercher les causes qui influencent ou son déclin ou son accroissement.

Au Canada, la valeur officielle n'existe pas; de là l'indispensable nécessité pour les

statistiques de la Douane de donner les quantités en même temps que la valeur. Aussi regrettons-nous de voir d'année en année les documents officiels de ce département perdre de leur intérêt. Réduire la seule publication qui tienne lieu de statistiques du commerce extérieur du pays à n'être plus que le relevé des droits perçus ; enregistrer chaque article importé pour n'en signaler que ce qui intéresse le revenu, est laisser le commerce et l'industrie dans l'ignorance de ce qui leur importe le plus de connaître : les quantités exigées pour la consommation. Les premières publications du département des douanes contenaient sinon les quantités détaillées, au moins le nombre de pièces ou articles de manufactures ; plus tard, les quantités furent données en verges et en mesure ; maintenant les quantités sont omises, ou l'indication donnée n'est que celle nécessaire au département ; de sorte qu'après quatorze années d'existence, les documents officiels sont moins utiles, moins pratiques qu'ils n'étaient au début. La raison donnée par le commissaire des douanes pour justifier la suppression dont nous nous plaignons sonne mal aux oreilles du public ; qu'un officier du gouvernement prétendre justifier l'absence de renseignements indispensables aux fabricants du pays par la nécessité de diminuer le travail des employés du département n'est pas admissible.

Le Canada veut développer son industrie ; il est par conséquent du devoir du gouvernement de lui fournir le plus de renseignements possibles pour le guider dans ses nouvelles entreprises, et l'éclairer sur les branches dans lesquelles ses efforts peuvent avoir le plus de succès, et la suppression des quantités importées de l'étranger laisse l'industrie dans l'ignorance des besoins de la consommation et de la place qu'elle pourrait prendre dans la satisfaction de la demande. Ainsi pendant l'année fiscale 1879-80, l'importation des laines manufacturées s'est élevée à \$6,413,000. L'importation de certains de ces produits des manufactures étrangères rencontre, sur le marché canadien, la production similaire du pays ; les tweeds canadiens ; les étoffes à robe, etc., luttent avec les produits importés, et il est de l'intérêt des fabricants de connaître les quantités qui entrent dans le pays pour leur faire concurrence. Le département des douanes leur donne le poids en livres des tweeds, des draps, des étoffes, des vêtements confectionnés, des tapis importés dans le pays ! Quels renseignements le poids d'une étoffe sans le nombre de verges peut-il donner au fabricant ? Que représente, à ses yeux un million de livres de merinos, ou de mousseline de laine ? En peut-il conclure qu'il doit modifier sa fabrication, ou s'attacher à telle production dans laquelle la concurrence étrangère n'est pas à craindre ?

Et pourtant, le département pourrait lui donner le nombre de verges, puisque les entrées sont faites en verges. Pour les cotonnades, les quantités données sont en verges carrés, et pour les tissus de coton d'une autre espèce la valeur seule est donnée. Pour les soieries, la Douane ne fait connaître que la valeur. Evidemment l'intérêt de l'industrie du pays, dont le gouvernement veut l'extension, exige que les quantités en verges soient données dans les documents de la Douane, alors même que ces renseignements exigeraient un surcroît de travail de la part des employés du département.

La suppression des tableaux détaillés de l'importation et de l'exportation de chaque province a réduit le volume publié par le département de cent pages environ, et le commissaire des douanes laisse subsister un relevé de la navigation qu'il reconnaît lui-même être parfaitement inutile et sans valeur. Il est difficile en effet de rencontrer un document plus erroné. D'après lui, le nombre de navires, en excluant le cabotage, qui sont entrés dans les ports du Canada à l'entrée et à la sortie, tant sur les lacs et rivières que sur la mer s'élèvent à 52,876 : d'un tonnage de 13,577,845 tonneaux montés par 532,673 hommes d'équipage. Un relevé aussi ridiculement faux n'a pas besoin de commentaires pour justifier sa suppression.

Le rétablissement des quantités dans les rapports de la douane est indispensable aux intérêts de l'industrie du pays et il suffira d'appeler l'attention du gouvernement sur sa nécessité pour que les documents publiés par le département reprennent l'importance qu'ils n'auraient jamais dû perdre.

MONTREAL ET LES CHEMINS DE FER.

On ne se doute peut-être pas que l'avenir de Montréal et de Québec se joue en ce moment sur l'échiquier des chemins de fer. La formation du syndicat du Pacifique a forcément modifié la situation en mettant les intérêts privés sur leurs gardes. En général, personne ne se méfie d'un gouvernement, parce qu'on sait qu'il ne spéculé pas ; mais on ne sait jamais où les particuliers veulent en venir, car ceux-ci ne recherchent que les profits.

Depuis que le Pacifique est passé aux mains d'une corporation privée, une activité fiévreuse a envahi les esprits, et c'est à qui s'occupera d'une œuvre profitable. Que des gens adroits ou qu'une province habile arrivent à propos avec un chemin de fer qui passe loin de Montréal, et notre ville reçoit du coup une blessure fatale.

Montréal a la grande faculté de ne jamais douter de rien ; elle se croit si bien placée sur le passage du commerce que nous apportera le Pacifique, qu'elle se croise les

bras en s'imaginant qu'elle n'a rien de mieux à faire que d'attendre. Cette confiance lui jouera des tours ; car il n'y a rien de moins assuré que la position géographique de Montréal. Les routes naturelles perdent de plus en plus de leur *indispensabilité*. Les chemins de fer qui vont partout et qui se rient des rivières comme des montagnes se substituent rapidement à la navigation. Et dès lors, il n'y a plus de position géographique. C'est ainsi que tous les jours le commerce de Chicago passe à nos portes sans nous regarder. Le Grand Tronc va le chercher dans l'Ouest, le laisse à la Pointe St. Charles le temps de nourrir ses locomotives et le dirige sur Boston ou Portland. Si vous faites remarquer au Grand Tronc que Montréal a tout ce qu'il faut pour accommoder ce trafic : des entrepôts, des commerçants, du capital, de la navigation, il se contentera de vous montrer son livre de recettes et de vous dire que ça le paie mieux d'aller plus loin. Si le char qu'il amène de Chicago doit s'arrêter à Montréal, il se fera payer \$65 ; mais s'il passe outre, il n'exigera plus que \$60. En d'autres termes, il paiera une prime de \$5 pour faire promener ce char jusqu'à St-Jean. C'est que de St-Jean à Boston il y a encore 300 milles de parcours, et que l'union intime du Grand-Tronc avec le Vermont Central et ses congénères lui permet d'espérer de plus amples profits. C'est ainsi que tous les ans il nous passe des millions de minots de grain que Boston nous enlève à nos portes.

Sommes-nous bien sûrs que l'avenir ne nous prépare pas des mécomptes semblables avec le Pacifique ? Avons-nous pris les moyens, comme ville, de nous garantir ? Le Pacifique aboutit au *Canada Central*, lequel, à son tour, se rattache au *Grand-Tronc* à Brockville. Puis Ontario n'a plus que 120 milles de chemin de fer à ajouter à ses 115 milles déjà construits pour conduire, par l'*Ontario and Pacific Junction*, le trafic depuis le lac Winnipeg à Toronto, et nous prions nos lecteurs de croire qu'il ne s'écoulera pas un grand espace de temps avant que la chose ne s'accomplisse. La législature d'Ontario a déjà voté \$8,000 par mille dans ce but. Le chemin de fer de Kingston et Pembroke a déjà 70 milles construits pour aller rejoindre le *Canada Central* à Renfrew ou ailleurs.

Le *St. Lawrence and Ottawa*, qui est complété depuis longtemps, peut transporter tout le trafic du *Canada Central* depuis Ottawa jusqu'à Prescott.

Il y a d'autres chartes en existence qui n'attendent qu'une occasion favorable pour se faire valoir. L'une des plus dangereuses, l'*Atlantic and North Western*, plus connue parmi les hommes de chemins de fer sous le nom de : La charte de Pope, est en pleine éclosion. C'est un tracé merveilleux qui peut partir, soit du lac Nipissing soit

d'Ottawa, et se rendre en ligne droite à Lachine, en traversant l'Ottawa et le St-Laurent, et de là se diriger vers Sherbrooke, Bangor ou Portland. Nous pourrions ajouter à cette nomenclature la charte du chemin de fer de Vaudreuil, allant d'Ottawa au Grand-Tronc, et la charte du Coteau, allant d'Ottawa aux frontières américaines. Ces deux derniers chemins se sont amalgamés, l'an dernier sous le titre de Compagnie du chemin de fer *Atlantique Canadien* et ils viennent de donner signe de vie. Le marché vient d'être conclu avec l'entrepreneur pour que le tout soit fini en sept années. Montréal n'a pour se protéger, contre cette concurrence formidable, que le chemin de fer du Nord. Et que d'embaras le Canada Central ne pourra-t-il pas lui faire s'il vient à fusionner ses intérêts avec l'une ou l'autre des lignes rivales? Montréal s'est-il occupé de s'assurer au moins, et de la part du Pacifique et de la part du Canada Central, une impartialité complète et permanente en faveur du chemin de fer du Nord?

La seule preuve de vigilance que nous ayons encore observée en faveur de Montréal est l'attitude prise par la Province de Québec sur le bill du chemin de fer d'Ontario et Québec, maintenant devant les chambres. Cette ligne doit aller directement de Toronto à Ottawa, et par conséquent amener sur le chemin de fer du Nord le commerce de Chicago par l'entremise de la *Canada Southern* ou du *Great Western*. De Chicago à Montréal, cette ligne n'aurait qu'une vingtaine de milles de plus que celle du Grand Tronc.

Il est naturel que le Grand Tronc se soit ému de cette rivalité. On comprend pourquoi la charte déjà obtenue n'a jamais pu passer à l'état d'exécution; on comprend pourquoi le promoteur d'un bill semblable l'an dernier a été acheté; on comprend pourquoi le bill de cette année a soulevé une telle tempête. Heureusement que la députation de Québec a compris la situation; elle a donné un vote compacte, libéraux comme conservateurs, Anglais comme Canadiens-Français, pour soutenir ce bill qui est d'une importance vitale.

Mais nos efforts ne doivent pas se borner à cela. Outre le commerce des lacs, outre le trafic du Pacifique, il y a encore les produits du *Far West* qui peuvent nous venir par une autre voie, le Sault Ste-Marie. Le Sault Ste-Marie est sur la ligne la plus courte entre St-Paul, Minnesota, et l'Atlantique, comme on peut s'en convaincre par les deux tableaux suivants:

St. Paul à Chicago..... 411 milles.
Chicago à New-York..... 956 "

Total.....1367 "

(Via Sault Ste-Marie.)

St-Paul au Sault Ste-Marie... 425 milles.
Sault Ste-Marie à Nipissing .270 "

Nipissing à Montréal.....352 milles.

Total.....1047 "

Différence en faveur de Montréal, 320 milles.

Or, Toronto a tellement compris l'importance de ce commerce qu'il y a actuellement devant les chambres d'Ottawa deux bills demandant des chartes pour construire un chemin de fer de Toronto au Sault Ste-Marie, et la législature d'Ontario offre un subside de \$3,000 par mille pour stimuler cette entreprise. Le côté charmant de ce projet, c'est que, dans ce cas, la Province de Québec ne pourra pas atteindre cette ligne, qui longera la baie Georgienne et qui ne touchera nulle part ni au Pacifique, ni au Canada-Central, ni au réseau des chemins de fer de Québec. En sorte que la ville de Toronto sera seule à profiter de ce commerce. Nous ne dirons point ces choses dans le but de poser en prophète de malheur, mais nous désirons voir nos lecteurs en possession de la vérité, et de toute la vérité, d'après l'axiôme qu'un homme averti en vaut deux.

LA DERNIÈRE PANIQUE A NEW-YORK.

Beaucoup de nos lecteurs ont dû se demander en lisant les journaux de samedi dernier, comment il était possible qu'un changement si rapide se fut opéré dans la valeur des sécurités américaines et comment en un seul jour sous l'action d'une baisse qui la veille n'était point prévue, la fortune publique fut si profondément ébranlée. Tout à coup l'argent avancé sur les valeurs est rappelé, les banques font rentrer les prêts qu'elles ont dehors, exigent des garanties plus grandes pour les avances dont elles ne peuvent forcer la rentrée; toute la spéculation en fonds publics, en actions de chemins de fer qui n'est basée que sur les marges fournies par les joueurs s'émeut, car les marges disparaissent sous la baisse qui se produit; il faut à tout prix répondre à l'appel incessant des courtiers pour de nouvelles couvertures si l'on ne veut pas voir s'engloutir dans cette bourrasque que l'on croit passagère les débris de fortune qui restent encore. Pour l'usage de l'argent pendant un jour, on paie $1\frac{1}{4}$ pour cent plus le taux légal d'intérêt. A la fin de la journée, toutes les valeurs ont fléchi; la baisse est en moyenne de 10 à 15 pour cent et demain 100,000,000 de moins ne seront plus nécessaires à la Bourse, tant ses sécurités ont diminué en valeur. L'état de situation des banques comparé à celui de la semaine précédente donne les chiffres suivants. Diminution des prêts, \$4,222,000; diminution des espèces, \$7,775,400; diminution des dépôts, \$21,170,800; diminution de la circulation, \$2,077,900; diminution de la réserve, \$2,321,000. Est-ce assez de ruines? Recherchons-en les causes.

La circulation des banques nationales est aux Etats-Unis basée sur un dépôt entre les mains du gouvernement d'obligations de l'Union. Ces obligations portaient un intérêt de cinq ou six pour cent et quoique les banques ne pussent avoir qu'une circulation égale à 90 pour cent de leur dépôt au trésor, le taux d'intérêt et le profit sur la circulation provenant de la destruction accidentelle des billets rendaient l'émission de billets par les banques nationales extrêmement profitable. Mais un projet de loi adopté par la chambre des représentants et le sénat non encore en force et connu sous le nom de Funding bill propose de remplacer une quantité fort considérable d'obligations de l'Union devenues exigibles par l'émission d'obligations nouvelles à courte échéance et ne portant que trois pour cent d'intérêt. Ce bill propose en sus d'obliger les banques nationales à prendre les obligations de trois pour cent au pair comme garantie de leur circulation.

La section 5 de ce bill est ainsi conçue: "Après le 1er juillet 1881, les obligations 3 pour cent autorisées par la 1ère section de cet acte seront les seules obligations recevables comme garantie de la circulation des banques nationales ou comme garantie pour la garde et le prompt paiement des fonds du gouvernement déposés à ces banques, mais lorsque ces obligations seront appelées pour leur rachat par le secrétaire du trésor, la banque qui les aura déposés aura le droit de substituer d'autres obligations des Etats-Unis à leur place.

Ainsi l'obligation imposée aux banques de déposer, entre les mains du gouvernement la garantie de leur circulation en débetures portant seulement 3 pour cent par an, leur enlève une grande partie des avantages d'une circulation, et il semble que dans la crainte qu'une émission de fonds, aux Etats-Unis, à 3 pour cent, ne devienne pas populaire et d'un placement facile, le gouvernement s'est réservé les Banques nationales pour absorber cette émission en les contraignant, en sus, à l'accepter au pair.

Mais il y a une autre clause plus onéreuse encore aux banques nationales; à présent, lorsqu'une banque veut retirer sa circulation, elle peut rentrer dans les garanties qu'elle a fournies en déposant, entre les mains du Trésorier des Etats-Unis, des billets du gouvernement ou d'une banque nationale. Or le nouveau bill propose d'abolir ce privilège et d'exiger de toute banque, retirant sa circulation, de rappeler toutes ses propres billets et de les renvoyer au Trésor. Recueillir les billets en circulation prendra des mois, peut-être des années, et pendant le temps de la rentrée des billets la banque perdra l'intérêt sur l'argent ainsi arrêté. Une autre considération: les obligations du gouvernement américain sont soumises à des fluctuations, et c'est mani-

festement un outrage de demander aux banques de perdre la prime qui peut exister sur les obligations déposées pour garantir leur circulation. En résumé, le nouveau bill oblige les banques à se contenter de 3 pour cent d'intérêt sur les fonds déposés en garantie de leur circulation dans une proportion dépassant de 11 pour cent environ la circulation; le gouvernement, en exigeant la remise de tous les billets en circulation avant de restituer les dépôts, s'approprie tous les bénéfices, jusqu'alors revenant à la banque, de la destruction des billets; enfin la garantie ne peut profiter de la plus value qu'elle peut acquérir par la hausse des obligations qui la forment.

Aussi les banques nationales n'ont pas voulu accepter les conditions que leur imposait le nouveau bill, et se prévalant de la loi encore en vigueur, avant que la nouvelle ne fut en force, un grand nombre d'entr'elles ont déposé des billets des Etats-Unis, à Washington, pour retirer leur circulation et par là cesser d'être banques nationales. C'est ce retrait d'argent qui a causé la panique de vendredi dernier.

Les clauses que les banques repoussent ont été adoptées par la Chambre des représentants et le Sénat; mais d'autres clauses amendées par le Sénat ont encore à recevoir la sanction de la Chambre, et c'est là la cause du retard dans la passation de la loi. L'opposition est assez forte pour engager le Président à mettre son veto, et les probabilités sont que les deux tiers des voix ne se réuniront pour le mettre à néant.

UNE SUGGESTION.

Les travaux pour le prolongement du chemin de fer du Nord dans la ville de Montréal jusqu'aux Casernes, sont commencés. Nous nous permettrons de hasarder une suggestion qui a bien son importance. Cette ligne doit courir sur la côte depuis le Pied du Courant jusqu'aux Casernes et le gouvernement de Québec se trouve en conséquence obligé de faire une construction en bois qui servira de mur de revêtement. La Commission du Havre, dans de précédents rapports, a déjà annoncé son intention de continuer jusqu'à Hochelaga le mur de revêtement en pierre que l'on remarque depuis l'entrée du Canal Lachine jusqu'au marché Bonsecours. C'est une amélioration désirable qui ajouterait un cachet tout particulier à l'apparence de la ville. A ce point de vue, la Corporation qui a déjà posé le principe qu'elle doit faire des dépenses pour l'embellissement de la ville, pourrait concourir à ces travaux de surcroît.

Il est constaté que le coût de cette maçonnerie s'éleverait à \$127,000. Pourquoi ne profiterait-on pas de cette occasion unique pour l'exécuter à frais communs? La Com-

mission du Havre pourrait payer pour sa quote part, \$40,000, la Corporation de Montréal \$40,000 et le gouvernement locale, \$47,000, parce qu'il en retirait un bénéfice plus immédiat que les deux autres. Si l'on songe que le gouvernement de Québec va dépenser \$400,000 pour son terminus, on ne devrait pas hésiter à y ajouter ce montant pour offrir au regard des travaux dignes de la Cité de Montréal.

LES JEUNES MARCHANDS.

Un grand nombre de jeunes gens ont profité du retour de la prospérité pour s'établir et commencer les affaires. La tempête était passée, le temps semblait fixé au beau et une multitude de nouvelles entreprises dirigées par des jeunes gens ambitieux de se créer un avenir ont été lancées avec cette confiance de la jeunesse qui prend ses désirs pour des réalités. Ces jeunes négociants sont aujourd'hui sur la route royale de la fortune ou dans quelques années ils augmenteront les rangs de la procession sans fin de ceux qui marchent à la ruine. Chacun d'eux a son avenir entre les mains, il dépend de lui seul de terminer sa carrière dans l'affluence ou de la voir se clore misérablement dans le besoin. Qu'il ait commencé les affaires avec quelques centaines de piastres ou avec autant de milliers ne change point sa destinée; son avenir dépend de lui-même, car ceux qui lui vendront des marchandises et par conséquent lui accorderont du crédit seront guidés dans leur confiance par sa manière de conduire ses propres affaires.

L'activité toujours égale, l'attention régulière à son commerce, la ponctualité à remplir ses engagements, le calme dans les achats, ne se laissant pas entraîner au-delà des besoins immédiats de son trafic feront plus pour son succès qu'une commandite ou une association.

L'économie est essentielle non seulement dans les dépenses de toute espèce relatives aux affaires, mais elle l'est aussi dans l'emploi du temps et celui qui veut que ses employés usent leur temps d'une manière profitable à ses intérêts doit lui-même leur en donner l'exemple. Il y a un vieux adage—une place pour chaque chose et chaque chose à sa place—qui est la vérité même et qui ne demande point d'explication. Chaque employé doit avoir ses devoirs bien définis et être tenu responsable de leur accomplissement; et si une négligence de quelque nature qu'elle soit se produit, elle doit être recherchée jusqu'à sa source et le remède appliqué immédiatement. L'esprit d'économie ne doit pas cependant être porté si loin qu'il s'oppose aux dépenses utiles et nécessaires que tout commerce demande et sans lesquelles la clientèle ne pourrait être ni attirée ni retenue.

La petite boutique étroite, mal éclairée, encombrée d'il y a cinquante ans ne conviendrait plus à nos jours d'ostentation; et l'argent dépensé dans l'arrangement élégant d'un magasin est par conséquent un bon placement. Ce qu'il faut chercher, c'est avant tout d'attirer l'œil de l'acheteur; une fois sa curiosité excitée par un étalage fait avec goût, sa liste d'achats s'allongera probablement et si l'article qu'il achète est vraiment ce qu'il est représenté être, l'acheteur deviendra pour l'avenir une clientèle constante.

Le proverbe qui dit que l'honnêteté est la meilleure des tactiques n'est jamais plus vrai que dans les relations entre un marchand et l'acheteur. Il arrive très souvent qu'une personne ne connaissant pas la qualité de l'article qu'elle achète s'en rapporte entièrement à l'honnêteté du vendeur. Beaucoup profitent de son inexpérience; qu'y gagnent-ils? un profit illégitime et la perte d'un acheteur qui reconnaît plus tard avoir été trompé et qui se souvient. Tandis qu'au contraire la réputation de ces magasins que le public appelle des maisons de confiance va grandissant chaque jour, le cercle de leur clientèle s'étend et il a suffi à leur propriétaire, pour s'entourer de l'estime générale, de ne pas tromper sur la qualité de la marchandise vendue, en un mot de rester un honnête homme.

L'activité, l'ordre, la ponctualité, l'étude des besoins du public et l'économie sont les bases du succès. Ces qualités sont à la portée de tout le monde, et les fortunes lentement acquises dans les affaires n'ont pas d'autre origine. Les premiers profits ont été mis de côté, l'habitude de l'épargne s'empare bien vite d'un homme, elle grandit en proportion de son économie et le plaisir de voir le dépôt à la banque s'augmenter a accru ce dépôt de bien des piastres qui, sans l'attrait de l'épargne, eussent été dépensées follement. Ce compte à la banque, résultat de la persévérance du jeune homme dans ses habitudes acquises d'économie, preuve de l'empire qu'il a su exercer sur lui-même, ce compte à la banque lui permet d'acheter là où il est le mieux servi, car un acheteur au comptant est son propre maître.

JUGEMENT.

McNICHOLS vs. LA COMPAGNIE DE GARANTIE DU CANADA.—Un procès intenté à la Compagnie de Garantie du Canada et qui s'est terminé par sa condamnation présente quelques points de droit intéressants. La Compagnie devait garantir du bon accomplissement des devoirs afférents à la charge de syndic officiel du district de Montréal, par M. Alphonse Doutre, aujourd'hui décédé. En sa qualité de syndic officiel, M. Doutre, le 11 avril 1876, prit possession de l'actif de la faillite de George L. Perry et à sa mort, M. Doutre était débiteur de la faillite d'une somme de \$364.42 que M. McNichols nommé syndic en son lieu et place réclame de la Compagnie. Pour sa défense, la Compagnie

a soutenu, ce qui n'est pas contesté, que dès le 9 mai 1876, M. Doutré cessa d'agir comme syndic officiel et fut nommé syndic par les créanciers; que la garantie de la Compagnie ne couvrirait les actes de M. Doutré qu'en tant que syndic officiel et que sa responsabilité ne peut pas être étendue à des actes accomplis après la cessation de ses fonctions officielles. La jurisprudence ne paraît pas être fixée sur la limite à donner à la garantie et des décisions en sens contraire ont été rendues sur la question. Ainsi le juge en chef Hagarty a décidé dans un cas analogue que la garantie ne couvre pas les fautes du syndic des créanciers, que l'obligation des garants est *strictissimi juris, et non extensibilis de personâ in personam*. Le juge Johnson a décidé que la garantie couvrirait les fautes du syndic des créanciers et la Cour de Montréal acceptant le précédent posé par la décision du juge Johnson jusqu'à sa cassation par une cour plus élevée a donné gain de cause contre la Compagnie au nouveau syndic des créanciers.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MARITIME ET CONTRE L'INCENDIE, AU CANADA

La cinquième assemblée annuelle de cette compagnie, a eu lieu vendredi, 11 courant, dans les bureaux de la Cie, en la ville de Hamilton, et un grand nombre de personnes tant de cette ville que des environs y assistaient.

Sur motion, le fauteuil présidentiel fut occupé par M. Winer, président de la Cie et M. George Denoon rempli les fonctions de secrétaire.

Les minutes de la dernière réunion annuelle des actionnaires furent lues et approuvées, puis le secrétaire sur la demande du Président donna connaissance du rapport suivant :

Messieurs, RAPPORT.

C'est avec plaisir que les Directeurs de la Compagnie d'Assurance Maritime et contre l'Incendie, viennent vous soumettre leur rapport, pour l'année finissant le 31 décembre 1880, auquel rapport est annexé un état des recettes et des dépenses ainsi que de l'Actif et du Passif de la Compagnie à cette date.

ÉTAT.	
Recettes.	
Primes	\$225,611.84
Placements.....	8,174.28
Intérêts sur placement.....	9,015.98
Divers.....	652.89
	<u>\$243,454.99</u>

Pertes. Dépenses.	
Pertes essayée par des incendies précédentes et payées en 1880.	\$23,272.23
Pertes par les incendies de 1880 et payées en 1880.....	97,446.66
	<u>\$120,718.89</u>

Agences.	
Commission et bonus...	\$30,267.57
Prime remboursée sur les polices annulées...	29,112.96
Ré-assurances.....	22,788.25
	<u>\$ 82,168.78</u>

Bureau principal.	
Dépenses générales, frais de poste, de télégraphes, de voyage, etc., etc.....	\$1,619.17
Salaires et gratifications.....	5,288.92
Papeterie, impressions et annonces.....	1,691.39
Loyer et gaz.....	491.00
Règlements des sinistres et impressions...	2,327.42
	<u>\$ 11,417.90</u>

Divers.	
Taux (principalement sur les Agences).....	1,195.41
Frais de procès.....	1,479.11
Fournitures (Cartes)...	812.25
	<u>\$ 3,486.77</u>

Excédant des recettes sur les dépenses.....	25,662.62
	<u>\$243,454.99</u>

ACTIF.	
<i>Argent.</i>	
En dépôt à la Banque de Hamilton.....	\$ 19,400.00
En caisse au bureau central.....	212.28
	<u>\$ 19,612.28</u>

<i>Argent placé.</i>	
Actions de la Bank and Loan Co.'s stocks.....	\$ 19,135.22
Débitures municipales	58,100.00
Hypothèques.....	155.00
	<u>\$ 77,390.22</u>

Billets recevables.....	\$ 10,016.28
Intérêt (augmentation par l').....	2,769.73
Agences (Balance due par les agents).....	27,881.77
Mobilier des bureaux, (y compris les cartes)...	4,565.43
Dettes dues à la Compagnie (en litige).....	799.45
Divers petits comptes dus à la compagnie...	693.60
	<u>\$143,728.76</u>

PASSIF.	
<i>Pertes.</i>	
Fixées mais non exigibles.....	\$ 11,951.12
Non réglées et constatées.....	3,600.00
	<u>\$ 15,551.12</u>

Dû à d'autres Compagnies.....	964.00
Petites sommes dues par la compagnie.....	300.00
Montant requis pour ré-assurer les risques et pour couvrir tous les autres en existence...	73,521.37
	<u>\$ 90,336.49</u>

Total du passif.....	\$ 90,336.49
Surplus.....	\$ 53,392.27

Au Président et aux Directeurs de la Compagnie d'Assurance Maritime et contre l'Incendie, du Canada.

Messieurs,
J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai terminé l'inspection des livres de votre compagnie, pour l'année finissant le 31 décembre dernier, et c'est avec plaisir que je certifie de l'exactitude avec laquelle ils sont tenus.

Les livres de banque, de reçus et de garanties, et les valeurs en ses mains ont été soumis à un contre-examen et n'ont rien laissé à désirer.

Les états cités ci-dessus ont aussi été examinés et vérifiés. Les livres, etc., sont tenus proprement, avec soin et exactitude. Je dois aussi ajouter que tous les employés m'ont puissamment aidé et ont facilité mes recherches. Respectueusement soumis,

H. STEPHENS, Auditeur.

Il est bien agréable pour vos Directeurs de vous soumettre l'état dont la lecture vient de vous être faite. Sans doute les actionnaires l'approuveront aussi, car ils ont lieu d'en être satisfaits, comme le prouve la position acquise par la compagnie sur le marché de Montréal. Cette année (1880) elle a constaté un bénéfice net de \$30,000, malgré cependant que toutes

les dettes existantes et la réserve des ré-assurances se soient accrues de \$15,000 sur les montants, réservés dans le projet, pour l'année dernière.

C'est aussi avec plaisir que vos directeurs constatent que la grande augmentation des fonds de surplus des profits, provenant de l'an passé, s'élève actuellement à \$53,392.27, déduction faite des \$5,000.00 formant la balance des dépenses préliminaires. Le public et surtout les personnes qui sont assurées à votre Compagnie verront cet état de chose avec satisfaction d'autant plus que cette prospérité ajoutée à la sécurité, donne une plus grande confiance dans les affaires de la Compagnie et a été cause de l'augmentation constatée dans cette présente année.

Les Directeurs désirent appeler votre attention spécialement sur un des items de l'état, nul doute que vous observerez cet item avec plaisir. Malgré que nos pertes s'élève pour l'an passé l'énorme somme de \$115,000, il ne reste plus dû que que la somme comparative petite de \$15,000. La plus grande partie de ce montant provient des pertes survenues dans le cours du mois de décembre et qui n'ayant point été réglées à l'état de fin d'année retint naturellement non payées ne furent payées par la Cie.

Ceci est une grande preuve que la Compagnie d'Assurance Maritime et contre l'Incendie, du Canada a durant l'année dernière maintenu sa grande réputation et qu'elle a toujours réglé promptement et honorablement toutes réclamations qui lui ont été faites.

Le montant brut des primes par l'année s'est élevé à \$244,000, ce qui constitue une augmentation de 64,000 piastres sur toutes les années précédentes. Cette augmentation serait plus grande encore quelle n'a été si nous n'avions rejeté un grand nombre de risques qui nous avaient été présentés.

Ceci montre clairement que cette Compagnie est devenue très populaire en notre pays et que les Directeurs ont à cœur de la maintenir en bon état et de la faire prospérer autant que possible.

Dans l'état qui vous a été soumis il y a un autre item important sur lequel je veux attirer votre attention. En dépit de l'augmentation toujours croissante des affaires de la Compagnie, les dépenses ont été réduites d'environ \$800, ce qui montre que la plus stricte économie a été pratiquée dans tous les départements et que les fonds de la Compagnie n'ont nullement été gaspillés.

En terminant, vos Directeurs devront exprimer leurs sincères remerciements aux membres du Comité exécutif pour la courtoisie des rapports qu'ils ont eu avec eux et pour le zèle que ces derniers ont déployé pour les intérêts de la Compagnie, durant le cours de l'année écoulée. Selon les termes de la chartre d'incorporation de la Compagnie, le bureau de Direction actuel cesse ses fonctions.

Le tout est respectueusement soumis,

JOHN WINER,
Président.

L'adoption de ce rapport fut proposée par John Winer, Ecuier, Président, et fut secondée par Georges Roach, Ecuier, Vice-Président.

Ces deux messieurs exprimèrent ensuite la satisfaction qu'ils ressentent des progrès accomplis par la compagnie durant le cours de l'année passée et témoignèrent la confiance sans bornes qu'ils avaient en sa réussite et en ses succès.

Plusieurs autres messieurs joignirent leurs félicitations à celle du Président et le rapport fut adopté à l'unanimité.

La séance fut alors ajournée.

A une séance suivante du nouveau bureau de Direction, John Winer, Ecuier, fut réélu Président; Georges Roach, Ecuier, et D. Thompson, Ecuier, M. P., Vice-Présidents.

Finances et Commerce.

REVUE DE LA SEMAINE.

Montréal, jeudi, 3 mars 1881.

La semaine que nous avons à passer en revue a été interrompue par plusieurs événements qui n'ont pas été sans influence sur la diminution des transactions, si nous la comparons avec la semaine précédente. Les élections d'abord, quoique n'ayant pas l'intérêt des élections pour la chambre locales pour le Parlement, ont néanmoins retenu une partie de nos marchands hors de leur place d'affaires. La nomination du maire de la ville de Montréal a bien une certaine importance, et le temps que l'on passe à discuter les qualifications des candidats est autant de temps perdu pour les affaires. La solennité du Mercredi des Cendres a été une autre interruption, et enfin la suspension d'une des maisons les plus importantes dans le commerce des métaux, quoiqu'elle n'ait pas été une surprise pour tout le monde, a néanmoins excité beaucoup de commentaires, causé bien des conjectures sur les conséquences qu'elle pouvait avoir, et distraité les esprits des affaires du moment pour les reporter vers les causes éloignées qui ont préparé depuis longtemps l'événement qui vient de se produire. Après des années d'une crise aussi prolongée que celle que le commerce a traversée, il faut s'attendre à ce que de temps en temps des sinistres viennent rappeler au souvenir des temps qu'on croyait oubliés. Tel navire a pu passer au travers d'une tempête sans avaries apparentes qui, tout à coup, dans une mer calme, coule à pic, sans que rien n'ait fait soupçonner sa condition. Bien des maisons ont pu, à l'aide d'énergie, résister aux difficultés qui les ont assiégées de toutes parts, et conserver pendant de longues années un semblant de solvabilité, mais rentrées dans les temps plus calmes, dans les conditions ordinaires du crédit, elles ne peuvent faire face à leurs engagements, entraînées qu'elles sont par le poids trop lourd des entraves du passé. La crise a été trop sévère; l'ébranlement du crédit trop profond pour avoir entièrement épuisé sa force.

La semaine, en sus des événements qui se sont produits dans notre milieu, a été marquée par le changement de la position aisée du marché monétaire à New-York, en un état de rareté d'argent bien près d'amener le retour d'une panique aussi intense que celle de 1873.

Cette rareté de l'argent disponible a été causée par le retrait des prêts faits par les banques contraintes d'agir ainsi par l'attitude menaçante du Congrès qui, par la section 5me du bill de consolidation de la dette, s'opposait à ce que les banques nationales pussent retirer les obligations déposées à Washington en garantie de leur circulation dans les mêmes conditions auxquelles elles avaient été reçues depuis 1874. Une panique momentanée s'en est suivie. Les prêts sur demande s'effectuèrent depuis $\frac{1}{2}$ de 1 pour cent à 1 et $\frac{1}{2}$ pour cent par jour en sus du taux légal d'intérêt. La conséquence fut une baisse considérable des valeurs de bourse, l'affolement du change sur l'Europe, un arrêt du commerce et particulièrement des exportations. La Bourse a été, pendant les derniers jours de la semaine dernière, la scène de l'agitation la plus grande depuis le commencement de la crise en 1873, et une panique n'a été empêchée que par l'achat autorisé par le gouvernement de \$10,000,000 d'obligations portant 5 et 6 pour cent d'intérêt pour compte du trésor public, et l'annonce qu'à partir de mercredi les obligations dues le 21 mai prochain, et se montant à \$25,000,000, seront remboursées à présenta-

tion. Le coup reçu par la spéculation de la Bourse aux valeurs pendant cette semaine est regardé, par tous ceux engagés dans les affaires légitimes, comme devant amener un résultat favorable, car il laisse plus d'argent et de crédit à la disposition des affaires en dehors du cercle de la spéculation et du jeu.

A Montréal, les affaires à la Bourse ont été fort calmes et la variation de peu d'importance, comme le tableau que nous publions des fluctuations journalières l'indique. Le public semble, d'ailleurs, se désintéresser momentanément des affaires de bourse. Le montant des transactions est fort modéré, et si l'on suit avec attention la seule valeur spéculative actuelle: la banque de Montréal, on sera surpris de voir que le nombre d'actions vendues dans l'après-midi est à peu près égal au montant d'actions échangées dans la session du matin; cette coïncidence a bien sa signification, car elle prouve que le jeu sur cette valeur est concentré en un petit nombre de mains, toujours les mêmes, et que le public est en dehors du marché. Le Télégraphe de Montréal est fort calme, attendant probablement la fin des difficultés de l'amalgamation des lignes télégraphiques des Etats-Unis. La déclaration d'un dividende de 3 pour cent par la banque Molson, et que l'on avait espéré être de 3 $\frac{1}{2}$, a donné aux actions de cette institution plus d'activité. La banque Consolidée est de nouveau l'objet d'achats et de ventes, 16 $\frac{1}{2}$ étant le dernier cours payé. La banque Jacques-Cartier qui depuis quelque temps ne donnait lieu à aucune transition s'est réveillée par une vente à 98, tandis que la banque du Peuple ex-dividende est fermée à 91. Pour la semaine, les différences sont: en hausse; la banque d'Ontario, 74; du Peuple, 72; Molson, 1; Jacques-Cartier, 1 p. cent; la banque des comités de l'Est, 1 p. cent; la banque du Commerce, $\frac{1}{2}$, et la Navigation du Richelieu, $\frac{1}{2}$. En baisse: la banque de Montréal $\frac{1}{4}$ p. c.; celle de Toronto, 3; des Marchands, $\frac{1}{2}$; le Télégraphe de Montréal, $\frac{1}{2}$, et le Gaz de la ville, $\frac{1}{2}$ pour cent. Pour les prix du jour, nous référons au tableau.

L'abondance de l'argent est toujours grande et la difficulté de trouver un placement pour les fonds disponibles cause en anticipation d'une plus valeur réellement acquise, une recherche de la propriété foncière et des valeurs de placement. La demande pour les escomptes est plus forte et les effets de commerce se négocient aisément de 6 à 7 p. cent selon le nom et la date. Les prêts remboursables sur demande ainsi que ceux à plus longs termes s'effectuent de 3 $\frac{1}{2}$ à 5 pour cent, selon la valeur des sécurités collatérales offertes.

Le change sur Londres n'a pas éprouvé les mêmes fluctuations qu'à New-York, et les cours sont assez fermes. Le soixante jours de vue est tenu par les banques à 109. Le court jours à 109 $\frac{1}{2}$. Le New-York a été pendant les jours d'excitation en grande demande. La prime qui s'est élevée à un pour cent a depuis fléchi de $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$.

ALCALIS.—Potasses et Perlases.—Les potasses continuent leur mouvement en baisse, en l'absence de demande, et les avis d'Angleterre sont peu encourageants. Les potasses premières sont obtenables de \$1.00 à \$1.15 par 100 livres selon la taxe. Les secondes sont négligées et valent de \$3.80 à \$3.75. En perlases, il ne se fait absolument rien, si ce n'est la vente d'un ou deux barils pour les fabriques du pays. La demande est nulle pour l'Angleterre, aussi nos cotes sont-elles nominales.

PRODUITS CHIMIQUES.—Les affaires en produits chimiques ont été à peu près nulles pendant la semaine. La hausse causée par la suspension des manufactures en Angleterre, arrêtées dans leur travail par le froid et les grèves des houillères, ne paraît devoir se soutenir, et quoiqu'aucune transaction n'ait eu lieu, il est à

croire que de larges quantités seraient obtenables à des prix au-dessous de la cote.

ÉPICERIES.—Les affaires dans cette ligne ont été peu actives et la distribution parmi les maisons de demi-gros excessivement modérée. Les voyageurs continuent à faire parvenir des ordres nombreux de l'intérieur, et leur expédition donne lieu à un certain mouvement.

SUCRE.—La position de l'article, tant sur les marchés d'Europe qu'aux Etats-Unis, n'a pas subi de changement. Les sucres sont faibles partout, et ce marché n'est point une exception. Les sucres bruts n'ont donné lieu à aucune affaire. Les approvisionnements des raffineurs ainsi que ceux de la consommation sont assez forts pour attendre les arrivages du printemps. Les sucres raffinés sont aux mêmes prix que par notre dernière revue et s'il y a un symptôme à in liquer, ce serait celui d'une grande faiblesse dans les cours.

Les mélasses et les sirops ont toujours une petite demande pour la consommation, sans variation dans la valeur. Les mélasses des Barbades ont eu la vente de quelques barriques pendant la semaine aux prix mentionnés de 42 à 42 $\frac{1}{2}$ c. par gallon.

Le riz est sans affaires majeures et les prix sans variation, de \$3.95 à \$4.10, selon l'importance de la vente. Les épices sont assez fermes. Le poivre noir vaut de 12 à 13 c. p. lb. Le poivre blanc est ferme de 20 à 22 c. Les autres articles, sans changement.

THÉS.—Une vente importante de thés est annoncée pour aujourd'hui, mais nous ne pourrions point en connaître les détails à temps. Dans l'attente de cette vente, les acheteurs de petites parties pour la consommation se sont abstenus de venir au marché. Parmi les maisons de gros, quelques parties de thés se sont traitées sur la base du prix précédemment donné. Quelques thés noirs ont été écoulés et 300 demi-cestes de thé du Japon de basse qualité ont été payés de 22 à 23 c. p. lb.

CAFÉS.—L'article sur les marchés d'Europe ne se relève pas, en présence de la baisse qui continue à Rio et des faillites et embarras causés en Europe par la spéculation dans cette denrée. En Europe, le café est plus bas qu'il n'a été depuis 20 ans et la demande ne s'améliore pas. En Angleterre, le Ceylan maintenait ses prix, mais le café Jamaïque était plus bas de 1 shilling par cwt. La prochaine vente de la Société de commerce hollandaise est fixée au 2 mars et consiste en 37,800 sacs de la même qualité que l'année dernière. Le Java ordinaire vaut 32 cents hollandais par kilo. (2.20 lbs). La quantité dans les ports du continent excèdent les provisions des années précédentes. Aux Etats-Unis, la baisse a été pendant la semaine de $\frac{1}{2}$ c. p. lb. sur les lots en premières mains. Le total du café Rio disponible est de 583,592 sacs, une quantité qui pesera pour quelque temps sur les cours.

Ici les affaires sont sans importance et les prix nominaux. Quelques balles de café Mokka se sont vendues de 28 à 30c. la livre; les autres sortes sont sans demande.

FRUITS.—Il ne s'est absolument rien fait en fruits secs pendant la semaine, mais les prix sont très fermes en sympathie avec ce qui se passe à New-York, où les stocks sont concentrés en mains fortes. Les ventes de Malaga, à New-York, ont donné plus de ton au marché. Les Valences sont ici assez rares, et quelques lots ont été payés 8 $\frac{1}{2}$ à 9c. la livre. La vente des Corinthes est difficile, la demande ayant cessé momentanément. Les autres fruits sont sans variation. Les oranges sont rares, et un petit lot attendu d'Angleterre trouvera un placement facile à des prix en hausse.

ÉTOFFES, TISSUS ET NOUVEAUTÉS.—MARCHANDISES SÈCHES.—Les affaires pendant la semaine, par suite des interruptions que nous avons déjà mentionnées, n'ont pas eu l'importance

de la semaine précédente. Néanmoins les transactions sont encore assez fortes, et la présence d'un certain nombre d'acheteurs de l'Ouest visitant les magasins avant de se mettre aux achats donne assez d'activité extérieure à cette branche si importante du commerce de Montréal. Les stocks étant maintenant au complet permettent aux acheteurs de la vallée de l'Ottawa, de l'Ouest et des Cantons de l'Est qui sont en ville, d'opérer avec avantage. Les achats faits par eux ne sont pas encore nombreux. Les ordres continuent d'arriver en bonne quantité; mais le commerce ne respirera librement qu'après l'échéance du 4 de ce mois, et la ponctualité des paiements sera une indication certaine de la position du commerce de l'intérieur. Personne, d'ailleurs, ne paraît avoir de doute sur les rentrées dues à cette époque fixe du règlement des ventes, et la promptitude des paiements au mois dernier est d'un bon augure pour l'échéance de celui-ci.

GRAINS ET FARINES.—Les avis d'Europe, s'ils annoncent des marchés fermes ne donnent aucune indication de hausse permanente. Les fluctuations des marchés anglais sont fréquentes et les dépêches d'un jour apportent une hausse suivie le lendemain d'une réaction. En France, les prix sont bien tenus et n'indiquent point quant à présent une hausse prochaine. A Paris, l'on traite les blés pour livraison d'ici au mois de juin, au même prix que l'on peut acheter sur place et nous pouvons dire que les prix actuels sur le continent sont au-dessus des prix ici. Dans la province en France, la demande est modérée et comme indication nous citerons le fait suivant: 84 marchés de blé se sont tenus en France pendant la semaine; 4 marchés furent en hausse, 5 fermes, 29 sans changement, 12 calmes et 33 en baisse. En Belgique, les prix sont fermes, mais plus faibles pour le futur: En Hollande, il en est de même: le seigle est plus recherché pour l'Allemagne, mais sans hausse apparente. En Prusse les prix restent calmes. Aux Etats-Unis, c'est moins la demande pour l'exportation que la spéculation qui guide les prix. Les quantités disponibles tant dans les ports des lacs que dans les villes du littoral de l'atlantique étaient au

19 février—Blés,	26,403,003	boisseaux.
12 " " "	27,167,389	"
" " " "	15,391,993	Mais,
12 " " "	16,097,696	"
" " " "	3,082,724	Orge,
12 " " "	2,846,083	"
" " " "	3,433,099	Avoine,
12 " " "	3,534,847	"

Les variations à Chicago montrent une petite baisse pour livraison à l'ouverture de la navigation. Milwaukee est aussi plus bas. New-York est également faible, et les prix du blé roux No. 2 pour livraison en mai est de \$1.20. Les apparences dans les détroits de Mackinaw laissent craindre que l'ouverture de la navigation ne soit fort tardive, l'épaisseur de la glace et son étendue dans les lacs est donnée pour cause probable.

Ici, nous n'avons point de changements à signaler. Les affaires sont nulles sur place et pour livraison future les transactions sont tenues secrètes. Dans l'absence d'affaires en blés, nous ne pourrions que répéter les cotes précédemment données. L'orge est nominal ainsi que le seigle. Les avoines valent de 35 à 36c. par 32 livres, les pois 80 à 81c., le maïs est également nominal. Les exportations du 1er janvier au 2 du courant s'élevèrent à 267,639 boisseaux de blé, contre 266,331 boisseaux l'année dernière; la farine exportée pendant le même laps de temps est de 32,934 barils, contre 20,800 en 1880.

FARINES.—Les affaires en farines pendant la semaine n'ont pas été considérables, mais le prix se maintient. La consommation achète au fur et à mesure de ses besoins, et les existences sur place sont proportionnées à la demande.

Les frets pour l'Europe par voie de Portland sont 6 shillings par quarter de 480 lbs pour les grains, 3 shill., 9d. par baril pour la farine, et 45 shill. par tonne pour les beurres et les fromages.

PRODUITS DE LA FERME.—*Beurre.* Les avis d'Angleterre continuent à donner des prix très élevés pour les belles qualités, mais fort décourageants pour les qualités inférieures qui sont invendables. Ici, il ne se fait rien pour l'exportation, les quantités suffisant à peine pour la consommation pendant le carême, les prix d'ailleurs sont très faibles. *En fromage.* Les circulaires anglaises cotent le fromage à 69 shillings; les quantités sont assez fortes à New-York, les prix sont très fermes, il en est de même ici, mais les affaires sont nulles.

PROVISIONS.—Le lard salé du Canada se raffermi de jour en jour et le prix de \$19.50 par baril est celui payé. La demande n'est pas considérable. Le saindoux est ferme de 12½ c. à 13 c. en saux, la demande est bonne, pour la consommation locale. Les œufs sont recherchés et les prix payés pour les œufs de bonne conservation un peu au-dessus de la liste des prix.

Aux Etats-Unis, malgré les bruits que l'expédition des pores sur les marchés était plus hâtive que les années précédentes et que la production n'avait pas augmenté, que les animaux avaient souffert et que le rendement était moins considérable la baisse commença à se faire et le lard salé est en voie de retomber aux prix de l'année dernière. Les mesures préventives contre l'introduction des salaisons américaines dans certains pays d'Europe préoccupent les esprits et s'il n'est pas à croire que la prohibition devienne complète, l'examen sévère à l'entrée réduira forcément l'exportation.

POISSONS.—La demande active pour toutes les espèces de poissons qui précède l'entrée dans le carême a réduit les stocks et une grande fermeté s'est produite. Les harengs du Labrador sont tenus en hausse et les quantités sur le marché sont minimes. Le poisson blanc n'existe plus en premières mains, tandis que la morue sèche et la morue verte sont également fermes. Le saumon existe avec la continuation de la demande aux Etats-Unis aux prix cotés de \$18.50 pour No. 1, \$17.50 pour No. 2, et \$16.50 pour No. 3.

HUILES.—Le marché est calme et les prix sans changement. L'huile de morue est ferme à 60c. par gallon. Les huiles de loup-marin sont rares et plus fermes, et 300 barils couleur paille auraient changé de mains à 53c. par gallon. Les huiles de lin excitent un peu l'attention, et le marché futur de l'article dépend un peu de la suspension de MM. Currie & Cie, qui étaient fort intéressés dans les transactions sur place.

Les huiles de pétrole n'offrent aucun changement en prix.

PEAUX.—Les peaux vertes de la boucherie sont sans variation appréciable et la demande suffit pour le maintien du prix. Pendant le carême, la production sera probablement moins considérable et l'article acquerra de nouveau une grande fermeté.

CUIRS.—Le marché a été peu actif pendant la dernière semaine, quoique les exportations pour l'Angleterre de cuir à semelle aient continuées sans montrer la moindre diminution dans leur importance. Les quantités sur place

sont proportionnées aux besoins. Les fabricants de chaussures achètent modérément; les affaires en upper sont assez actives. Les cuirs à semelle n'ont pas éprouvé de changement en prix.

CHAUSSURES.—Il n'y a point de changements à signaler dans l'activité de la fabrication. Les fabricants ont en mains des ordres considérables, et les expéditions des marchandises de printemps continuent à se faire avec rapidité. Les acheteurs de l'intérieur qui sont sur place augmentent d'ailleurs les ordres qu'ils avaient pour la plupart donnés précédemment et la saison aura été l'une des plus actives que la fabrication ait connue.

FER ET QUINCAILLERIE.—Les affaires dans cette ligne ont été fort calmes pendant la semaine et il est à craindre que la suspension de MM. W. et F. P. Currie ne retarde pour quelque temps la reprise. On ne peut pas se dissimuler que la production du fer tant aux Etats-Unis qu'en Angleterre sous l'influence d'une demande momentanée a dépassé de beaucoup les besoins et même au moment actuel, la production continue sur une échelle qui ne peut avoir pour conséquence que de rendre encore plus désastreuse la liquidation des quantités énormes emmagasinées sur tous les points. Ainsi, la circulaire de MM. John E. Swan and Brothers, de Glasgow, donne 122 hauts fournaux en opération contre 108 l'année précédente, et il en est ainsi sur les autres points du Royaume-Uni. La liquidation devra se faire un jour et elle ne peut être qu'accompagnée de pertes.

Les ventes de fer en gueuse sur ce marché pour livraison, à l'ouverture de la navigation, s'élèvent à 1,000 tonnes environ de Eglinton, Gartherie et Coltness, à des prix au-dessous des cotes. Pour les fers en barres sur place, les prix sont fermement tenus à \$1.80 par car load. Siemen's est ferme de \$2 à \$2.10, et la demande n'est pas très active. Nous devons admettre que les demandes pour les articles de quincaillerie sont considérables, que les ordres sont abondants et en excédant de ceux des années précédentes, mais l'exécution de ces ordres laisse-t-elle à l'importateur le profit qu'ils ont le droit d'espérer. Une hausse prochaine n'est pas probable, et peut-être est-il plus sage de se contenter d'un écoulement prompt et peu rémunérateur que d'attendre des prix plus élevés. Dans tous les cas, ce ne sont pas les acheteurs qui se plaindront.

Le cuivre en lingots des Etats-Unis est coté 17½c. p. lb., tandis que le Best selected en Angleterre vaut £69. L'étain est sans changement.

LAINES.—Le marché est fort calme en ce moment pour les laines domestiques, et aucune transaction n'a eu lieu pendant la semaine. Les ventes publiques en Angleterre ont été considérables et certaines parties ont été enlevées, particulièrement certaines descriptions de laines d'Australie, avec entrain. Certains échantillons sont arrivés ici, et dans quelques jours la présence des acheteurs donnera plus d'activité à notre marché fort calme en ce moment. Les détenteurs, jugeant d'après les marchés anglais et ceux des Etats-Unis, ont confiance dans l'avenir du prix. Les laines domestiques sont aux cours que nous donnons.

DEPECHE TELEGRAPHIQUE.

CLOTURE DU MARCHÉ.

Chicago, 3 Mars 1881.

4.20 p.m.—Blé, \$1 Avril; \$1.04½ Mai.
4.28 p.m.—Blé, \$1.04½, \$1.04½ Mai; \$1.04½, \$1.04½ Juin; 92 à 92½c. année.
4.40 p.m.—Maïs, 42½c. Mai; 42½ à 42½c. Juin.
4.46 p.m.—Avoine, 33½c. Juin; 32½c. à demande pour Juillet.

COFFREFORTS

A L'EPREUVE du FEU et de l'EFFRACTION

LES COFFREFORTS

de Messrs. GOLDIE & McCULLOCK sont les meilleurs, les plus beaux et les moins élevés en prix, de la puissance.

Ecrire ou s'adresser à

ALFRED BENN, représentant,

Magasins—29 Rue St. Bonaventure, Montréal.

ARGENT A PRETER

SUR PREMIERE HYPOTHEQUE, A SIX PAR CENT.

S'adresser à

M. GARAND, N. P.,

30, Rue St-Vincent, ou à

F. LARIN et N. RENAUD,

11, Rue St-Pierre, Montréal.

EN DÉBARQUEMENT :

- HARENGS FUMÉS, FINNAN HADDIES, BLOATERS,
- SAUMONS GLACÉS, MORUE GLACÉE, HADDOCK GLACÉ, HARENGS GLACÉS, TRUITS DE RUISSEAU, Etc., Etc.

J. C. GORDON & CIE,

Marchands Commissionnaires de Poissons, MONTREAL.

Cie d'IMPRIMERIE CANADIENNE

30 RUE ST. GABRIEL, MONTREAL

Editeur-imprimeur de la

REVUE CANADIENNE,

L'UNION MEDICALE,

BULLETIN DE L'UNION-ALLET.

IMPRIMERIE

Aucun établissement dans Montréal n'a plus de moyens que nous de faire des impressions de première classe en livres et autres matières. Notre machinerie est faite suivant les plus récentes améliorations et nos caractères d'imprimerie ont été choisis avec grand soin; ils comprennent tout ce que l'on peut désirer en fait de goût et de nouveautés pour les belles impressions, tels que :

- Factures, En-Têtes, Memoranda, Circulaires, Billets, Cheques, Echanges, Certificats, Debentures, etc.

Nous avons ample facilité d'exécuter avec promptitude les commandes les plus considérables.

Les ordres nous venant de loin recevront prompt attention et les informations quant aux prix seront donnés avec plaisir.

LA CIE. D'IMPRIMERIE CANADIENNE, 30 Rue St. Gabriel, Montréal.

Etat Annuel de l'ÆTNA, de Hartford (Conn.)

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE.

ACTIF, au 1er Janvier 1880..... \$24,499,327.91

RECETTES.

Primes en 1880..... \$2,397,679.99
Intérêt et autres recettes en 1880..... 1,586,683.06 **3,984,363.05**

DEPENSES.

Paiements apres décès..... \$1,136,454.63
Dotations à maturité 771,468.05
Dividendes aux porteurs de Polices et Polices rachetées 791,095.35
Ré-assurance 9,656.93
Commissions..... 222,831.29
Dépenses des Agences, Examens médicaux et autres..... 133,861.92
Dividende sur le Capital Action..... 75,000.00
Taxes 114,632.88
Profits et Pertes..... 1,630.33 **3,256,630.68**

ACTIF, 31 Décembre 1880..... **25,227,060.28**

ACTIF.

Propriété foncière.....\$ 603,002.42
Argent en mains et en banque..... 4,232,542.82
Obligations des Etats-Unis..... 1,179,801.38
Obligations de Chemin de Fer et autres valeurs..... 794,407.63
Actions de Banques 1,022,658.04
Obligations d'Etats, Comtés, Villes et Cités..... 5,318,807.07
Hypothèques sur Propriété foncière évaluée à \$32,650,101.00. 8,900,519.31
Prêts sur Collatérales (valeur du marché) \$406,910.00 281,889.31
Prêts sur sécurité individuelle..... 39,904.55
Prêts sur Polices, dont la valeur actuelle dépasse \$6,750,000. 2,852,281.65
Due par les Agents et autres, déduction faite de ce qui est dû. 1,246.10

ACTIF, 31 Décembre 1880..... **\$25,227,060.28**

Intérêt dû et accru, au 31 Décembre 1880.....\$ 437,280.84
Primes en-voie de recouvrement 60,558.31
Primes trimestrielles et semestrielles..... 114,556.07
Valeur marchande des sécurités au-dessus du coût 563,985.18 **1,176,380.40**

ACTIF BRUT, 1er Janvier 1881..... **\$26,403,440.68**

PASSIF.

Pertes et réclamations en cours d'examen et pas encore dues. \$363,945.30
Dividendes aux porteurs de Polices, non encore dûs..... 78,975.82
Réserve pour ré-assurance sur les Polices au cours, Régl. 4 pour cent des actnaires\$21,987,774.90
Moins valeur des Polices de ré-assurance..... 72,662.00 21,915,112.90
Charge sur les primes non payées et différées, 20 p. cent 35,022.87
Réserve pour dépréciation possible dans la valeur de la Propriété foncière..... 75,000.00
Autres charges et dettes..... 11,418.01 **22,479,474.90**

SURPLUS CONCERNANT LES PORTEURS DE POLICES :

Selon la Règle de New-York et du Canada, excédant **\$5,350,000.00**

ETAT des Recettes et des Dépenses depuis le commencement des Affaires de la Compagnie, jusqu'au 1er Janvier 1881.

Recettes jusqu'au 1er Janvier 1880..... \$77,069,060.07
Revenu pour 1880 3,984,363.05 **\$81,053,423.12**

RECETTES au 1er Janvier 1881

Payé aux porteurs de Police pour montants dûs après décès et pour dotations..... \$20,500,830.11
Dividende aux porteurs de Police et pour Polices rachetées... 23,480,863.75 **\$43,981,693.86**
TOTAL payé aux porteurs de Police.....
Payé pour Taxes..... \$1,479,084.42
Payé pour ré-assurance..... 1,410,939.71 2,978,325.71
Profits et Pertes 88,301.58
Dépenses d'Administration \$8,866,343.27

DÉPENSES TOTALES **\$55,826,362.84**

Balance \$25,227,060.28
Valeur marchande des sécurités au-dessus du coût..... 563,985.18
Intérêt dû et accru 437,280.84
Primes en voie de recouvrement 60,558.31
Primes trimestrielles et semestrielles dues après le 1er Janvier 1881..... 114,556.07

ACTIF BRUT, 1er Janvier 1881 **\$26,403,440.68**
Polices en force le 1er Janvier 1881 : 56,651, assurant..... 77,951,819.44
Polices émises en 1880 : 4,287, assurant..... 6,888,346.00

Branche du District de Montreal; 126, RUE ST-JACQUES,

J. R. ALEXANDER, M. D., Gérant.

PRINCIPALES MAISONS DE LA VILLE DE QUEBEC.

J. B. RENAUD & CIE.**FARINE****Grains, Lard et Saindoux****POISSON****Huile de Morue,****Huile de Loup Marin,****FOIN PRESSÉ ET SEL****JAMBONS FUMES, Spécialité**

— EN GROS —

Nos. 72 à 82, Rue St-Paul**QUEBEC.****RENAUD & Cie.****ED. DOLBEC, Gérant**

IMPORTATEURS

Faïence, Porcelaine, Verrerie, Lampes, Vitres

Etc., Etc., Etc.

HUILE ASTRALE,**HUILE KEROSENE,****HUILE CANADIENNE.**

On trouvera à notre Etablissement tout ce qu'il faut en Argenterie, Coutellerie Services à Dîner, à Déjeuner, à Dessert et à Toilette.

Lampes pendantes, Lustres, depuis deux à douze lumières.

Le tout au plus bas prix.

Une visite est respectueusement sollicitée.

27, Rue St. Paul, Québec.**LECLERC & LETELLIER**

IMPORTATEURS

d'Épiceries, Vins, Liqueurs**ÉT PROVISIONS****EN GROS ET EN DETAIL.****48, Rue St-Paul****(ENTREPOT) RUE ST-ANDRÉ****QUEBEC.****JOSEPH LEPAGE**

IMPORTATEUR

D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS**SIROPS DES BARBADES***Thés, Sucres bruts et raffinés,**Sucre d'Érable,**Huile de Morue, de Loup Marin, et Huile**d'Olive et Huile à Machine,**Dépôt d'Huile de Charbon,**Chaussures de toutes sortes, etc., etc.***17 et 19, Rue St-James, Québec.****P. GARNEAU & FRERE****IMPORTATIONS**

EUROPÉENNES ET AMÉRICAINES

ET

Marchandises Canadiennes**CHAPEAUX DE FEUTRE,****TWEEDS CANADIENS,**

(UNE SPÉCIALITÉ)

EN GROS SEULEMENT.**Batisse des Sœurs, 48, Rue Saint-Pierre****P. GARNEAU.****QUEBEC.****J. L. MARTINEAU****Marchand de Quincaillerie**

ASSORTIMENT COMPLET DE

FERRONNERIES:

Fer en barres, Acier, Limes, Râpes, Soufflets de Forge, Ferblanc, Etain, Plomb en feuilles, Plomb de Chasse, Verres à Vitres, Bois plié, Verres, Toiles à Voitures, Coutellerie, Outils, etc.

Le tout à prix modérés.

AU COIN DES RUES

St-Pierre, Porche et Union**QUEBEC.****Mountain Hill House****94, 96 ET 98, MOUNTAIN HILL, QUEBEC.**

Nouvellement meublée, confortable sous tous rapports et ayant une excellente table.

Située à proximité du Parlement, des Bateaux à Vapeur, des Chemins de Fer Intercolonial et de la Rive Nord.

E. DION & CIE.,

Propriétaires.

HOLT & DEAN**Courtiers et Agents financiers**

Et aussi Agents pour le

LONDON GUARANTEE & ACCIDENT CO.

ET LE

Financial Association of Ontario**No. 82, RUE ST-PIERRE****QUEBEC.**

Actions de Banques et autres valeurs achetées et vendues au comptant ou sur marge.

Propriétés foncières et autres achetées et vendues à commission.

Coupons et Dividendes encaissés.

M. Holt & Dean donnent leurs soins au transbordement des Marchandises dont les connaissements leur ont été confiés.

Règlements de comptes vérifiés et balancés.

Amplis détails seront fournis sur la valeur des différentes sécurités de placement.

REFERENCES.

Wm. R. Dean, Caissier Stadacona Bank, Québec; P. MacEwan, Caissier Union Bank of Lower Canada, Québec; James Stevenson, Caissier Quebec Bank, D. R. Wilkie, Caissier Imperial Bank of Canada, Toronto; H. C. Hammond, Caissier Bank of Hamilton, Hamilton; W. J. Anderson, Gérant Bank of Montreal, Brockville; Thomas Workman, Président de la Molson's Bank, Montréal; F. W. Henshaw, Président de la Chambre de Commerce, Montréal; Andrew Thomson, Président de la Union Bank of Lower Canada, Québec; Hon. P. Garneau, Banque Stadacona, Québec; Edwin Jones, Président Quebec and Lewis Ferry Co., Québec. M. M. Ross & Cie.; Allan, Gilmour & Cie.; John Sharples, Fils & Cie.; P. Garneau & Frère; A. Joseph & Sons, et T. Ledroit, marchands, Québec.

JOS. AMYOT & FRERE

IMPORTATEURS DE

d'Articles d'Utilité et de Fantaisie**JOUETS D'ENFANTS****Objets de Feux d'Artifice, etc.**

Français, Anglais et Américains

No. 38, RUE SAINT-PIERRE**QUEBEC.****G. A. LAFRANCE****RELIEUR****Trois Premiers Prix et une Médaille de Bronze à l'Exposition Provinciale de 1877.****MEDAILLE DE BRONZE ET DIPLOME**

A

L'Exposition Universelle de Paris

G. A. LAFRANCE, en remerciant sa clientèle pour son appui, l'assure ainsi que le public en général, qu'il s'efforcera dans l'avenir comme par le passé, de mériter, par son attention, la continuation du patronage qui lui a été accordé.

Tous les ordres qui lui seront confiés, dans toutes les branches de sa profession, seront exécutés avec rapidité. Il fait sa spécialité des **Livres de Comptes**, des **Registres de Paroisse** et de **Comtes** et du **Reglage du Papier**. **Livres** reliés dans tous les genres, **Cartes montées** et **vernies**, ou reliées en forme de **Livres**.

Pour plus de détails, s'adresser aux Ateliers.

Nos. 4 et 6, Rue du Sault-au-Matelot
QUEBEC.

PRIX COURANT EN GROS—JEUDI, 3 MARS 1881.

Articles.		Prix en gros.		Articles.		Prix en gros.		Articles.		Prix en gros.		
		\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.			\$ c.	\$ c.	
Alcals.				Noix de muscade. p. lb.	0 50	0 90	Prunes..... p. lb.	0 05	0 06	Avoine No. 2. per 32 lbs.	0 35	0 38
Potasse 1ère per 100 lbs.	4 00	4 15	Clous de Girofle.	0 35	0 45	Amandes en coques "	0 00	0 08	Orge..... " 48 lbs.	0 70	0 75	
" 2ème "	3 70	3 80	Gingembre Jam. "	0 17	0 20	" Tarragone "	0 13	0 14	Seigle..... " 56 lbs.	0 85	0 87	
Perlasse 1ère "	6 00	0 00	Grue de moutarde "	0 09	0 09	Noix..... "	0 07	0 08	Maïs, entrepôt.....	0 00	0 00	
" 2ème "	5 25	0 00				" du Brésil..... "	0 07	0 08	Pois..... per 66 lbs.	0 78	0 82	
Drogues et Prod'ts chimiques:				Sucres bruts : Porto Rico "	0 07	0 08	Peanuts..... "	0 00	0 00	FARINES per Baril :		
Alun..... p. 100 lbs.	1 90	0 00	Barbades..... "	0 07	0 07	Sardines à l'huile..... qrt	0 10	0 12	Extra supérieure. p. bri	5 30	5 32	
Sel de soude..... "	1 05	1 15	Demerara..... "	0 00	0 00	" demle	0 17	0 19	Extra superfine..... "	5 20	0 09	
Soda ash..... "	1 70	1 90	Cuba..... "	0 07	0 07	Produits de Batty p. doz			Extra de printemps..... "	5 00	5 10	
Bic. de soude..... "	3 45	3 55	Raffinés blonds..... "	0 07	0 08	Nabob cornichons.....	4 00	0 00	Superfine..... "	4 65	4 75	
Soude caustique..... "	2 75	2 80	Blancs en pains..... "	0 10	0 10	Nabob sauce..... pts	3 50	0 00	Farine de boulang..... "	5 75	6 25	
Chlr. de chaux..... "	1 60	1 65	Granulés..... "	0 09	0 09	Nabob " " 4 pt	2 75	0 00	Fine..... "	4 00	4 25	
Sel d'Epsom..... "	1 25	1 30	Grocers' A..... "	0 09	0 09	" cornich. mélangés	2 80	0 00	Middlings..... "	3 50	3 70	
Couperose..... "	0 90	0 00						Pollards..... "	3 00	3 20		
Soufre en canon..... "	0 25	0 50	Melasses et Sirops : p. Imp. gl			Sel : Liverpool..... p. sac	0 52	0 55	En sacs Ont..... p. 100 lbs.	2 50	2 00	
Salpêtre..... par keg.	9 50	10 00	Melasses Barbades.....	0 48	0 52	Factory filled..... "	0 90	1 05	De la ville déliv.....	3 10	3 15	
Borax raffiné..... par lb.	0 14	0 16	" Trinidad..... "	0 42	0 44	Canadien..... "	0 00	0 00	Farine d'avoine..... "	4 20	4 25	
Campbre américe..... "	0 38	0 42	" Porto-Rico..... "	0 48	0 51			" de maïs..... "	3 10	3 20		
Crème de tartre..... "	0 25	0 30	Sirop extra..... "	0 55	0 70	Couleurs.			" de sarrasin..... "	0 00	0 00	
Garance..... "	0 11	0 12	Bon ordinaire..... "	0 44	0 50	Blanc de Pl' b. p. keg 25 lbs.	1 75	2 25	Graines :			
Indigo madras..... "	0 80	0 85				" No. 1..... "	1 50	1 75	Graine de Lin. p. 60 lbs.	1 30	1 40	
Gomme arabique..... "	0 00	0 00	Riz : Arracan... p. 100 lbs.	3 95	4 10	" No 2..... "	1 25	1 50	Graine de Trefle.....	5 25	5 35	
" adragante..... "	0 00	0 00	Sagou..... "	6 60	7 00	Blanc de Pl' bsec p. 100 lbs	5 75	6 00	Graine de Mil. p. 48 "	2 35	2 50	
Ext. de B. Campêche..... "	0 09	0 10	Arrow root..... "	11 00	15 00	Litharge et minilum..... "	4 75	5 25				
Sulf. de cuivre..... "	0 05	0 07				Rouge de Vénise..... "	1 60	2 00	Produits de Ferme.			
Pâte de réglisse..... "	0 19	0 26	Thés : per lb.			Ocre jaune..... "	1 50	1 75	BEURRE :			
Savon bl. Marseille..... "	0 12	0 15	Japon com. à moy. "	0 20	0 26	Blanc d'Espagne..... "	0 60	0 90	Crémeries..... p. lb.	0 26	0 28	
Savon marbré..... "	0 09	0 00	" moy. à bon. "	0 26	0 30	Terre de Pipe..... "	0 60	0 95	Comtés de l'Est.....	0 20	0 22	
Huile de ricin..... "	0 10	0 2	" bon à choix..... "	0 30	0 50	Mastique..... "	2 50	2 75	Morrisburg..... "	0 20	0 22	
			Poudre à canon..... "	0 30	0 60				Brookville..... "	0 19	0 21	
Epiceries.			Imperial moy. à bon..... "	0 30	0 40	VERRES A VITRE p. 50 pds			De l'Ouest..... "	0 16	0 20	
Cafés : Mocha..... p. lb.	0 28	0 30	" bon à choix..... "	0 40	0 50	7 1/2 x 8 1/2.....	0 00	1 70	Kamouraska..... "	0 15	0 17	
Java..... "	0 22	0 24	Young Hyson ord à bon..... "	0 30	0 40	10 x 14.....	0 00	1 70	Fromage ordinaire.....	0 12	0 13	
Maracabo..... "	0 20	0 22	" bon à choix..... "	0 40	0 55	12 x 16, 14 x 20.....	0 00	1 80	de choix.....	0 13	0 14	
Jamaica..... "	0 18	0 20	Congous com. à ord. "	0 22	0 30	18 x 24.....	0 00	2 15	œufs frais en caisse.	0 20	0 25	
Rio..... "	0 17	0 18	" bon ord. à bon..... "	0 30	0 40				en Bls.....	0 19	0 20	
Ceylon..... "	0 21	0 26	" fin à choix..... "	0 40	0 55	Grains et Farines.			Sucre d'érable..... p. lb.	0 00	0 00	
Chicorée..... "	0 11	0 11	Souchongs..... "	0 30	0 55	Blés par 60 lbs. :			Sirop..... "	0 00	0 00	
			Oolong..... "	0 20	0 45	Canada blanc No. 1.....	1 18	1 20	Provisions.			
Epices : Poivre noir..... "	0 12	0 13	Fruits :			de printemps No. 2.....	1 20	1 22	Bœuf salé..... p. bri	14 00	14 50	
Poivre blanc..... "	0 20	0 22	Malaga..... p. boîte	2 10	2 20	Roux d'hiver..... "	1 18	1 20	Lard salé mess..... "	19 00	19 50	
Piment..... "	0 16	0 17	London Layers..... "	2 60	2 70	Michigan Extra blanc.....	0 60	0 00				
Quatre épices..... "	0 17	0 19	Raisins Valencias. p. lb.	0 08	0 08	" blanc No. 1.....	0 00	0 00				
Cannelle..... "	0 11	0 14	" Sultanas..... "	0 09	0 10	Toledo roux d'hiver No. 2	0 00	0 00				
Macis..... "	0 65	0 75	" Corinthe..... "	0 08	0 06	Chicago printemps No. 2	0 00	0 00				
			Figues..... "	0 15	0 19	Milwaukee " No. 2	0 00	0 00				

VIAU & FRERE

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fleur Préparée

Crackers, Biscuits,

Gateaux, Bonbons, etc.

518 A 524, RUE STE-MARIE

MONTREAL.

JOHN L. CASSIDY & CIE.

IMPORTATEURS DE

Porcelaine, Verrerie, Faïence et Lampes

ARTICLES EN PLAQUE,

Bâtisse des Sœurs :

Nos. 339 & 341, RUE ST PAUL, MONTREAL.

MACHINES A TRICOTER PATENTEES DE LAMB

Prix, de \$48 à \$1000 chacune.

Excellentes pour la confection des Gilets, Manteaux, Chemises, Caleçons et Bonneterie sans couture. Pour l'usage des familles et des fabricants. La Machine à tricoter de Tuttle accompli la côte réelle comme faite à la main, ainsi que les parties du bas et toute la Bonneterie ordinaire; elle tricote les talons soit comme faits à la main ou à la machine.

Pour plus de détails, s'adresser à la Compagnie de la Manufacture de la Machine à Tricoter de Lamb,

64 Rue KING, Est, Toronto.

H. BAILEY, Agent général.

LETOURNEUX, FILS & CIE.

IMPORTATEURS DE

Ferronnerie, Quincaillerie

COUPELLERIE, etc., etc.

Nos. 261 à 265, RUE ST. PAUL

MONTREAL.

J. M. ROBY & CIE.

MARCHANDS DE

Cuir et Fournitures pour les Cordonniers

469, RUE ST. PAUL, MONTREAL.

Toutes sortes de Cuirs constamment en mains : Cuir à semelle, Veau français, Vache chrée, Taure, Cuirs à harnais, Cuirs de couleurs, etc. Formes et Outils pour les Cordonniers. A très-bas prix.

J. A. CASCON & Cie.

Marchands de Produits à Commission

12, Rue des Enfants Trouvés, Montréal

Sollicite les consignations de Beurre, Fromage, Œufs et autres produits. — Informations, telles que prix, etc., données sans délai.

RÉFÉRENCES — M. Moody & fils, Instruments agricoles, Terrebonne.

WILLIAM EVANS

GRAINES DE SEMENCE

Graines de Mil, Trefle, Ble, Orge, etc., etc.

Echantillons et prix donnés sur demande.

89, 91 ET 93, RUE MCGILL

MONTREAL.

AUX PRESSEURS DE FOIN.



MORIN'S PATENT

DIMENSION BALE TIE.

LIENS pour FOIN, PAILLE, etc.

DEMANDEZ LA LISTE DES PRIX

L. E. MORIN, Jr. Marchands a Commission,
30, Rue St. Sacrament, Montreal.

PRIX COURANT EN GROS—JEUDI, 3 MARS 1881.

Articles.		Prix en gros.		Articles.		Prix en gros.		Articles.		Prix en gros.		
		\$ c.	\$ c.			\$ c.	\$ c.			\$ c.	\$ c.	
Lard Thin mess. p. brl		0 18	18 50	Peaux.				Femmes:—				
Saindoux en baril. "		0 12	0 00	Peaux vertes No. 1 p. 100 lb.	9 00	9 50	Bott. lacées imit chèvre	0 95	1 30	Lattes. p. m.	1 20	1 25
" en tinettes p. lb.	0 12	0 13	" No. 2 "	8 00	8 50	" vache.	0 75	1 00	Epinette, culls. "	7 00	8 00	
Jambons salés "	0 14	0 00	" No. 3 "	7 00	7 50	" prunelle.	0 55	1 50	" marchande "	10 00	12 00	
" fumés "	0 14	0 00	Peaux de moutons p pièce	1 00	1 15	Congress, buff.	0 55	1 50	Bardeaux Pin No. 2. "	1 80	1 85	
Porcs abattus. p. 100 lbs.	8 00	8 50	Peaux de veau per lb.	0 10	0 30	Souliers lacés, buff.	0 60	0 80	" No. 1. "	2 80	3 00	
Suif en baril. p. lb.	0 07	0 07							Métaux.			
Poissons.			Cuir.			Filles:—						
Harengs Labrador, No. 1, par Brl.	6 50	0 00	Cuir à sem. No. 1 B.A. p. lb	0 25	0 26	Bott. lacées imit chèvre	0 80	1 05	Etain, Lingots. p. lb.	0 25	0 00	
Harengs No. 2. p. brl	4 75	0 00	Cuir Buffalo No. 1. "	0 22	0 23	" vache.	0 65	0 80	" Grain. "	0 26	0 00	
Morue sèche. p. cwt	4 00	4 25	" No. 2. "	0 20	0 21	" prunelle.	0 50	1 00	Cuivre, Lingots. "	0 17	0 18	
Morue verte No. 1. p. brl	4 25	4 50	Slaughter No. 1. "	0 26	0 28	Congress, buff.	0 50	1 00	" en feuille. "	0 25	0 27	
" No. 2. "	3 00	3 25	Harnais. "	0 27	0 34				Plomb Saumons p. 100 lbs	4 50	5 00	
" large. p. draft	5 50	5 75	Vache cirée mince. "	0 41	0 43	Enfants:—			" Barres. "	5 50	0 00	
Poisson bl. Lac Sup. p. brl	0 00	0 00	Vache sur le grain. "	0 37	0 40	Bott. lacées imit chèvre	0 80	0 80	" en feuilles. "	5 75	7 00	
Truite saumonée, Lac Supérieur. p. brl	4 25	4 50	" forte. "	0 41	0 43	" vache.	0 50	0 70	" de chasse. "	6 00	6 50	
Saumon No. 1. p. brl	18 50	0 00	Vache écossais. "	0 37	0 41	" prunelle.	0 45	0 75	FER en Gueuse. p. ton.			
" No. 2. "	17 50	0 00	Taure française. "	0 33	0 42	Fournitures de Navires.			Siemens. "	21 50	0 00	
" No. 3. "	16 50	0 00	" canadienne. "	0 75	0 80	Goudron (coal tar). p. brl	2 50	2 70	Coltness. "	20 50	21 50	
Maquereau No. 1. "	6 50	7 00	Veau canadien. "	0 45	0 55	Goudron Wilmington. "	4 00	4 50	Langloan. "	20 50	21 50	
" No. 2. "	5 00	5 50	" français. "	0 65	0 85	Résine épurée. "	3 00	3 25	Summerlee. "	20 50	21 50	
" No. 3. "	4 00	4 25	Vache fendue moy. "	1 10	1 40	" No. 2. "	3 50	4 00	Giangarnock. "	20 00	21 00	
Huiles.			" forte. "	0 28	0 32	" pâle et No. 1. "	5 50	7 00	Cairbroe. "	19 50	20 00	
Huile de morue T. N. p. gl	0 59	0 63	" petite. "	0 23	0 28	Huile de thérb. p. gall.	0 80	0 82	Eglinton. "	19 00	20 00	
" Tanneurs. "	0 00	0 00	Carton cuir canadien	0 12	0 14	Étoupe (navy). p. lb.	0 06	0 08	Fer en barre. p. 100 lbs.			
De Loup-marin raffiné. "	0 65	0 67	Cuir verni grainé. p. pied	0 15	0 17				Fer affiné. "	2 35	2 58	
Huile blanche ord. "	0 60	0 65	" uni. p. lb.	0 15	0 17	Bois.			Siemens. "	2 00	0 00	
" Paille. "	0 51	0 56	Cuir grainé. "	0 13	0 16	Frêne 1 à 4 pc. p. m.	15 00	17 00	De Suède. "	4 25	4 50	
" de Lard, extra. "	0 72	0 78	Kid brillant. "	0 14	0 16	" carré. "	22 00	25 00	En feuilles. "	2 50	2 75	
" No. 1. "	0 66	0 70	Mouton mince. "	0 45	0 50	" 1 pc. "	12 00	14 00	Pla. de chaud. "	2 50	3 00	
" d'olive pr mach. "	0 95	1 10	" épais. "	0 35	0 40	" 2 qual. "	55 00	60 00	Feuillards à cercler "	2 50	2 75	
" à bouche. "	1 30	1 50	Chaussures.			" 1 qual. "	85 00	90 00	Tôle du Canada,			
" de Palme. p. lb.	0 08	0 09	Tommes:—			" 100 qual. "	100 00	105 00	par boîte de 100 lbs.	3 25	4 00	
" de Lin crue. p. gl	0 73	0 75	Bottes cirées.	2 00	2 50	Cèdre rond. p. pd.	0 08	0 10	Fer galvanisé,			
" de Lin bouillie. "	0 78	0 80	" en vache.	1 50	1 90	" plat. "	0 08	0 10	Nos. 24 à 28. p. lb.	0 06	0 07	
" de Baleine. "	0 80	0 90	" en veau.	2 50	3 50	" carré. "	0 10	0 12	Fils de Fer Nos. 6 à 12 p. 63 lb			
" de Pétrole. p. char	0 25	0 24	" en taure.	2 25	2 75	Orme tendre 1re qual. p. m	20 00	25 00	" No. 12. "	1 80	2 60	
" par lot	0 25	0 26	" en veau chevillées	1 35	1 40	" dur	35 00	40 00	Acier fondu. p. lb.			
" p. gl	0 26	0 00	Souliers lacés en taure.	0 90	1 10	Pruche 1 à 3 pc. "	7 50	8 00	" à ressort. p. 100 lbs.	3 75	5 00	
			" en vache.	1 50	2 00	" carrée. "	12 00	14 00	" à bandage. "	3 50	0 00	
			Congress, Buff.	1 50	2 00	Chêne rouge. "	35 00	40 00				
			Souliers attachés, Buff.	1 15	1 65	Pin clair 1re qual. "	35 00	45 00				
			" vache	1 20	1 50	" 2me "	20 00	25 00				
						" 3me "	12 00	15 00				

ETABLIS EN 1861.

Plumes d'Autruches et de Vautours

L'assortiment de Plumes d'Autruches et de Vautours pour la saison du printemps sera complet dans toutes ses branches vers le huit mars. Tout ordre par lettre recevra l'attention la plus entière et l'expédition la plus prompte.

J. H. LEBLANC,
547, Rue Craig, Montreal.

Ustensiles Perfectionnés de Blanchissage
DE
STREETER.

STRAPS COMMODES POUR LIVRES ET CHALES
Fabriqués et vendus au commerce
exclusivement par

N. R. STREETER & CIE.
102, Rue St-Jacques
MONTREAL.

Ces Fers comprennent tous les perfectionnements pour le tuyautage, le repassage et le brillantage du Linge. Ils sont plaqués au Nickel; les poignées en sont froides et la chaleur est centrifuge.

Ils combinent dans le même Fer le tuyautage et le polissage.

Demandez le Catalogue illustré et la liste des prix.

E. F. CURRIE,
Gérant pour la Puissance du Canada.

H. M. CRAIG
IMPORTATEUR ET FABRICANT

Cravates, Faux Col, Foulards en tous genres, Chemises, Mouchoirs, Etc., Etc., Etc.

321, RUE ST-PAUL
MONTREAL.

G. BOURGOUIN & Cie.

IMPORTATEURS DE

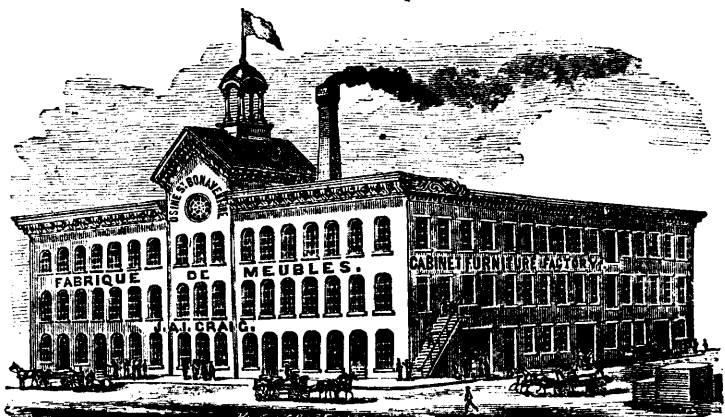
Marchandises, Nouveautés
ARTICLES DE FANTAISIE

Etc., Etc., Etc.

323, 325 ET 327, RUE SAINT-PAUL
MONTREAL.

USINE ST. BONAVENTURE.

Fabrique de Meubles pour Salons,



Salle à Diner et Chambre à Coucher.

471 à 481, Rue St. Bonaventure, Montreal.

J. A. I. CRAIG.

PRIX COURANT EN GROS—JEUDI, 3 MARS 1881.

Articles.		Prix en gros.		Articles.		Prix en gros.		Articles.		Prix en gros.	
\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	\$ c.	
Ferblanc :				Cott'n A Bags, 3 plis		28 50 0 00		Renard rouge p. pièce		0 50 1 50	
I C Coke..... p. caisse		4 75 5 00		Valleyfield, blanc, B 28 p		0 07 0 07		Loup cervier..... "		1 00 2 00	
I X charbon de bois "		5 50 6 00		" X 30 p..... "		0 07 0 07		Maire foncée..... "		1 00 1 25	
I X'..... "		7 5 7 75		" XXX 36 p..... "		0 09 0 09		" claire..... "		0 50 1 00	
I X'X..... "		9 00 9 50		" XXX 36 p..... "		0 08 0 09		Vison foncée..... "		0 75 1 50	
D C..... "		5 00 5 50		" O 36 p..... "		0 09 0 09		" clair..... "		0 25 0 75	
Clous coupés à chaud,				" OO 36 p..... "		0 09 0 09		Loutre..... "		5 00 10 00	
par keg de 100 lbs. :				" EE 36 p..... "		0 09 0 10		Rat masqué d'hiver "		0 05 0 10	
De 3 pc à 6 pc..... "		2 60 0 00		" OOO 36 p..... "		0 10 0 10		" du print'ps "		0 18 0 12	
De 2 pc à 2 1/2 pc..... "		3 10 2 85		" BB 36 p..... "		0 10 0 10		Chat sauvage..... "		0 25 0 50	
De 1 1/2 pc à 1 1/2 pc..... "		4 10 3 35		" CC 36 p. épais. "		0 12 0 13		Bête puante..... "		0 25 0 75	
Clous à finir :				" LLL 36 p..... "		0 13 0 14		Plumes d'autruche sauvage :			
De 1 pc à 1 1/2 pc..... "		7 50 6 00		Stormont, écu, A 30 p..... "		0 07 0 07		Cap. B. esp. No. 1..... "		7 00 10 00	
De 2 pc et au-dessus..... "		5 00 0 00		" A A 33 p..... "		0 07 0 07		" " No. 2..... "		4 00 6 00	
Clous à boîtes à tabac :				" B B 36 p..... "		0 08 0 08		" " No. 3..... "		1 50 4 00	
De 1 1/2 pc à 2 pc..... "		6 80 4 85		Canada, gris, A W 30 p..... "		0 09 0 09		Mogador No. 1..... "		6 00 9 00	
De 2 pc à 3 pc..... "		4 80 4 10		" A D 32 p..... "		0 07 0 00		" " No. 2..... "		4 00 6 00	
Clous coupés rivaux :				" A H 35 p..... "		0 08 0 00		" " No. 3..... "		1 50 4 00	
De 1 pc à 1 1/2 pc..... "		8 00 7 25		" A C 35 p..... "		0 09 0 00		Egypte No. 1..... "		5 00 7 00	
De 2 pc à 3 pc et au-dessus..... "		7 00 6 50		" A B 35 p..... "		0 09 0 00		" " No. 2..... "		2 00 4 00	
Carvelles toute dim.				" A E 36 p..... "		0 10 0 00		" " No. 3..... "		0 75 2 00	
Fers à chevaux		3 90 4 75		Dundas, gris, D 30 p..... "		0 07 0 00		Plumes domestiques, \$1 en			
Clous à cheval 7 lb. p. lb.		4 25 3 75		" C 33 p..... "		0 07 0 00		moins pour les hauts			
" " 8 lb. "		0 21 0 00		" B 36 p..... "		0 09 0 00		numéros et 25cts à 50cts			
" " 9 lb. "		0 20 0 00		" A 56 p..... "		0 10 0 00		pour les qualités basses.			
Cotonnades.				" A X 36 p..... "		0 10 0 00		Bunches 3 panaches....		0 75 5 00	
Prix cour't des manufactures.				" E 36 p..... "		0 08 0 00		Speedoons 1/2 doz..... "		0 50 4 50	
Hochelega (Ecrû) G 30 p.....		0 07 0 00		Lybster No. 3, 30 p..... "		0 06 0 00		Bunches 3 pan. vautour		0 45 0 75	
" A 27 p..... "		0 06 0 06		" No. 2, 32 p..... "		0 07 0 00		Amazones 1/2 doz..... "		1 50 5 00	
" B 27 p..... "		0 06 0 06		" No. 2, 35 p..... "		0 08 0 00		Boos gris naturels p. doz			
" H 33 p..... "		0 07 0 00		" No. 1, 35 p..... "		0 08 0 00		Escepte 5 p. c. 30 jours..		2 00 5 00	
" HH 36 p..... "		0 08 0 00		" " " " " " " " " "		0 09 0 00		Laines.			
" HHH 36 p..... "		0 09 0 00		Park, Coton à tricoter... "		0 10 0 00		Lavée du Canada par lb.		0 25 0 28	
" XXX 36 p..... "		0 10 0 00		" No. 8, écu..... "		0 49 0 00		Etirée..... "		0 30 0 00	
" XXX 36 p. full std'd "		0 10 0 11		" blanchi..... "		0 51 0 00		A Extra supér..... "		0 34 0 35	
" M drilling..... "		0 11 0 11		" couleur..... "		0 56 0 70		B supérieure..... "		0 32 0 33	
RR Sheetting 8-4 plain		0 27 0 01		Fourrures.				Cap de B. E..... "		0 18 0 19	
" " 8-4 twil'd "		0 30 0 32		Castor..... par lb.		2 00 2 50		Australie..... "		0 33 0 35	
Cott'n yarn 7s 8s 9s 10s		0 26 0 26		Ours noir..... p. pièce		3 00 10 01		Tabac.			
				Pécan..... "		3 00 8 00		Tabac, droit payé :			
				Renard argenté... "		25 00 50 00		Prince of Wales, marque		0 36 0 38	
				" croisé..... "		2 00 2 50		Nelson's Navy 3s 6s & 4's		0 37 0 41	
								Black, Twist 12s..... "		0 36 0 42	

A VENDRE
DIX MILLIONS DE PIEDS
DE
Bois de Sciage
ETC., ETC.
De toutes épaisseurs, largeurs et qualités,
préparé ou brut.
Lattes, Bardeaux sciés et fendus, Colombages,
Moulures, etc.,
AU CLOS DE
A. HURTEAU & FRERE
92, Rue Sanguinet, coin de la Rue Dorchester
MONTREAL.

DUFRESNE & JODOIN
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE
160, RUE BARRE, MONTREAL.
DUFRESNE & JODOIN informent respectueuse-
ment le public et tout particulièrement leurs
nombreux praticiens, qu'ils transporteront leur
Clos de Bois de Sciage, le 1er MAI prochain, sur
la RUE ST. JOSEPH, au coin Sud-Est de la Rue
Guy.
Pour éviter autant que possible les frais de dé-
ménagement, ils ont décidé de vendre tout leur
stock d'ici au 1er Mai prochain. Les prix seront
réduits en conséquence et surtout pour ceux qui
l'achèteront pas moins d'une Pile.

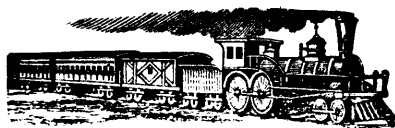
D. PARIZEAU
MARCHAND DE BOIS DE SCIAGE
EN GROS ET EN DETAIL
Bureaux et Clos :
430, RUE LAGAUCHETIERE
ET SUR LES
Quais (durant la Navigation)
En bas du Marché Bonsecours, MONTREAL.

CHARLES DRUMMOND
COURTIER
Farine, Fleur, Grains, etc.
NO. 26
RUE DES ENFANTS TROUVÉS
MONTREAL

L'ASSURANCE FINANCIERE
Succursale du Canada a MONTREAL, No. 17, RUE ST. JACQUES

Capitaux assurés.....	300,000,000 de francs.
Fonds de capitalisation.....	7,000,000 —
Fonds de réserve.....	10,000,000 —
Dépôt au Canada.....	360,000 —

Les Sociétés en général promettent un revenu de 80 cents à un dollar en échange d'un capital de 20 dollars.
L'ASSURANCE FINANCIERE donne un capital de 20 dollars en échange d'un seul versement de 1 dollar.
Pour chaque dollar versé à l'Assurance Financière on a la certitude de recevoir 20 dollars et la chance de les toucher la première année.
L'ASSURANCE FINANCIERE a remboursé de cette manière, en 1880, **825,000 francs.** (165,000 piastres.)
Les **BONS DESCOMPTE** délivrés par les commerçants à leur clientèle assurent le remboursement de toutes les dépenses.
L'ASSURANCE FINANCIERE offre le moyen de reconstituer les frais généraux de l'industrie et du commerce, moyennant un léger versement; elle permet de constituer des dotations dans des conditions aussi sûres qu'avantageuses.
Elle est la vraie caisse d'épargne populaire.
Toutes les primes sont converties en rentes françaises immatriculées et inaliénables, donnant une sécurité absolue aux opérations.
Envoi des prospectus sur demande.
FORREST, PATENAUDE & CIE.,
AGENTS-GENERAUX POUR LE CANADA.



CHEMIN DE FER Q. M. O. & O.

Changement d'Heures.

A PARTIR DE

JEUDI, 23 Decembre 1880,

Les trains partiront comme suit :

	MIXTE.	MALLE.	EXPR'SS.
Départ de Hochelaga pour Ottawa.....	1.30 A M	8.30 A M	5.15 P M
Arrivée à Ottawa.....	11.30 A M	1.10 P M	9.55 P M
Départ d'Ottawa pour Hochelaga.....	12.10 A M	8.10 A M	4.55 P M
Arrivée à Hochelaga.....	10.30 A M	12.50 P M	9.35 P M
Départ de Hochelaga pour Québec.....	6.00 P M	3.00 P M	10.00 P M
Arrivée à Québec.....	8.00 A M	9.55 P M	6.30 A M
Départ de Québec pour Hochelaga.....	5.30 P M	10.10 A M	10.00 P M
Arrivée à Hochelaga.....	8.00 A M	5.00 P M	6.30 A M
Départ de Hochelaga pour St-Jérôme.....	5.30 P M		
Arrivée à St-Jérôme.....	7.15 P M		
Départ de St-Jérôme pour Hochelaga.....	6.45 A M		
Arrivée à Hochelaga.....	9.00 A M		
Départ de Hochelaga pour Joliette.....	5.00 P M		
Arrivée à Joliette.....	7.25 P M		
Départ de Joliette pour Hochelaga.....	6.00 A M		
Arrivée à Hochelaga.....	8.20 A M		

(Trains Locaux entre Hull et Aylmer.)

Les trains quitteront la station du Mile-End sept minutes plus tard.

De magnifiques Chars-Palais sont attachés à tous les convois de Passagers, et des Chars-Dortoirs sont attachés aux convois de nuit.

Les trains qui vont à Ottawa ou qui en reviennent se relient avec les Trains qui arrivent et qui partent pour Québec.

Les trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 hrs. P. M.

Tous les trains circulent d'après l'heure de Montréal.

BUREAU GÉNÉRAL : 13, Place d'Armes.

BUREAU pour la vente des Billets : 13, Place d'Armes, et 202, rue St-Jacques, Montréal.

QUÉBEC : vis-à-vis l'Hôtel Saint-Louis.

L. A. SÉNÉCAL,
Surintendant-Général.

LA PLUME MACKINNON



La plume commerciale du siècle, contenant de l'encre pour une semaine, garantie pour trois ans. *Description, Pamphlets adressés sans frais sur demande.*

C. W. YOUNG,

Box 500, STRATFORD, Ont.

Agent général pour le Canada.

AKERMAN, FORTIER & Cie.

PAPETIERS EN GROS

Imprimeurs, Lithographes et Fabricants de Livres de Comptes

FOURNITURES DE BUREAUX

256 et 258, Rue St-Jacques

MONTREAL.

THOMPSON, GENEST & DAVIS

MARCHANDS COMMISSIONNAIRES DE

PRODUITS ET PROVISIONS

AUSSI DE

Fruits du Pays et de l'Etranger

No. 329, RUE DES COMMISSAIRES

MONTREAL.

Références } TIFFIN FRERES, Epiciers en Gros.
THOS. TIFFIN & CIE. do
H. CHARLEBOIS, do
ROB. J. LATIMER, Instr. Agricoles.

Pommes de toute espee en Barils,
Celebres Jambons et Lard de Laune,
Pommes Seches de Font Hill,
Oranges et Citrons.

CHARLES NIXON

Marchand Commissionnaire et Agent

CIE DES PRODUCTEURS DE FRUITS DE NIAGARA

(LIMITÉE.)

BUREAU ET MAGASINS:

Nos. 163 et 165, Rue McGill

MONTREAL.

SENECAL, FRECHON & CIE.

Ornements d'Eglise.

Vins de Sicile,

Liqueurs Francaises,

Cierges,

Huiles,

Etc., Etc., Etc.

SENECAL, FRECHON & CIE.

245, Rue Notre-Dame

MONTREAL.

J. B. ROLLAND & FILS

LIBRAIRES - EDETEURS

Nos. 12 et 14 Rue St-Vincent
MONTREAL.

CIRAGE ACME DE WOLFF

pour Chaussures d'Hommes, de Femmes et d'Enfants. La pluie ni la neige ne peuvent le traverser; il ne gèle pas, ni ne se casse, ni ne s'écaille; il dure plusieurs semaines et conserve le cuir. Deux applications par mois sont suffisantes. Il faut laver sa chaussure quand elle est ternie. Demandez le Cirage ACME, le meilleur et le moins cher, chez les Cordonniers, Epiciers et Droguistes, et au Magasin de

J. A. STE-MARIE & Cie.

No. 5, Rue Saint-Sacrement, MONTREAL.

Encore Whiskey,

PLUS SAIN QUE L'EAU-DE-VIE.

Encore Whiskey,

PLUS PUR QUE L'EAU-DE-VIE.

Encore Whiskey,

BON PAR EXCELLENCE.

En usage à l'Hôpital St. Thomas,
Londres.

OGILVY & CO.

J. BARSALOU & CIE.

Fabricants de Savon,

BUREAU ET USINE:

Coin des Rues Ste. Catherine
et Plessis.

MONTREAL.

Prevost, Hebert & Prevost

Importateurs de

FERRONNERIES,

QUINCAILLERIES,

COUTELLERIE, ETC.

No. 269 RUE ST. PAUL

MONTREAL.

BOURSE DE MONTREAL.

La table suivante donne le cours le plus haut et le cours le plus bas pour chaque jour de toutes les valeurs cotées à la Bourse, ainsi que le nombre d'actions vendues pendant la semaine.

NOMS DES VALEURS.	Valeur d'Emission.	Dernier Dividende semi-annuel.	Jeudi.		Vendredi.		Samedi.		Lundi.		Mardi.		Mercredi.		Total des ventes.	Prix à la clôture.
			Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.		
British North America	£50	2½ p.c.														
du Commerce	\$50	4 p.c.	138½	139	138½	138½	138½	138½	139	139	138½	139	139	139½	798	139½
du Dominion	50	4 p.c.	151½	152			152	152						153		153
du Peuple	50	2½ p.c.	91	91	90½	91	90	90½	90½	90½	90½	90½	90½	91	146	90½
des Cantons de l'Est	50	3½ p.c.	114	114					113	113				115		115
d'Echange	100		62½	62½	62½	62½	62½	62½	62½	62½	62½	62½	62½	62½	88	62½
Fédérale	100	3½ p.c.	137	137½	137	137	137	137	137	137	137½	137½	137½	137½		137½
de Hamilton	100	4 p.c.														
d'Hochelega	100		73	73	73	73	73	73	73	73	73	73	73	74	64	73
Impériale	100	3½ p.c.														
Jacques-Cartier	25	2½ p.c.	97	97	97½	97½	97½	97½	97	97	97	97½	98	98	100	98
Maritime	100															
des Marchands	100	3 p.c.	118	118	117½	118½	117½	117½	117	117½	117½	117½	117½	117½	105	117½
Molson	50	3 p.c.	109	109	109½	110	108	109	110	112	110	110½	110	110	597	110
Montréal	200	4 p.c.	183	183	182	183½	182	183	183	183½	181½	182½	182	182½	3117	182
Nationale	50	3½ p.c.			92½	92½	92½	92½							25	
d'Ontario	40	3 p.c.	98	98	98	98½	98	98½	98	98½	98½	98½	98½	98½	479	98
Québec	100	3½ p.c.														
Standard	50	3 p.c.														
Toronto	100	3½ p.c.	146	146½	145½	146	145	145½	145½	146	145	146	144	144	131	
de l'Union	100	2 p.c.	90½	91			90½	90½	90				90½	90½	100	144
Ville-Marie	100															90½
Télégraphe de Montréal	40	4 p.c.	126½	127½	125½	126½	126½	127	126	126½	126½	126½	126½	126½	1750	
Télégraphe du Dominion	50	2½ p.c.			91	91	92	93	88	88	90	90	90	90	15	126
Gaz de la ville de Montréal	40	5 p.c.	153½	153½	152½	153	152½	153	153	153	152½	153	152½	152½	375	90
Chars Urbains	50	5 p.c.	116	116	118	118	117	117	118	118	118	118	116	116		152½
Navigation de Richelieu et Ontario	100		57½	58½	57½	58	57½	58	58	58	58	58½	58½	58½	1370	116
Cie de la Manuf. de Coton Hudson	100															58
Cie de la Manuf. de Coton du Canada	100		120	120½	120	120	120	120	120	120	127	127	120	120		
Cie de la Manuf. de Coton de Montréal	100		168	168	168	168	168	168	170	170	170	170	172½	172½	48	120
Cie de la Manuf. de Coton de Dundas	100		125½	126			124½	126½	125	125½	125½	125½	125	125	59	172½
Montréal Obligations du Havre, 6 0/0																125½
Montréal Obligations de la ville, 7 0/0																
Dominion Obligations, 6 0/0																
Dominion Obligations, 7 0/0																
Dominion Obligations, 5 0/0			107½	107½									108	108	\$26300	

COMPAGNIES D'ASSURANCES.

COMPAGNIES CANADIENNES.—COURS DES ACTIONS A LA BOURSE DE MONTREAL.

NOMS DES COMPAGNIES.	Nombre d'Actions.	Dernier Dividende Annuel.	Valeur de l'Emission.	Montant payé par Action.	Valeur pour cent.
British American Fire & Marine	10,000	5 — 6 m.	\$50	\$50	148
Canada Life	2,500	7½ — 6 m.	400	50	316
La Citoyenne	11,800		100	20	
Confederation Life	5,000	5 — 6 m.	100	10	200
Sun Montreal Life & Accident	5,000	4 — 6 m.	100	12½	100
Québec Feu	5,000	10	100	65	101
Western Assurance	20,000	7½ — 6 m.	50	20	217
Royale Canadienne	20,000	5	50	15	55
Accident Insurance Co. of Canada	2,500	8 per ct.	100	20	
Canada Guarantee Co.	2,335	8 per ct.	50	20	

Cours à Londres des Obligations Fédérales, de celles des Gov. Prov. et des Actions des Chemins de Fer.

OBLIGATIONS FÉDÉRALES ET PROVINCIALES.	Londres Fev. 11 1881.
Gouv. Cana. p.c. Jan. et Juil. 1870-81	102
Do 6 p.c. 1882-4, Janvier et Juillet	105
Do 5 p.c. 1885, Janvier et Juillet	104½
Do 5 p.c. Insurance Stock	104½
Do Dom. Stock of 1903, Avril et Oct.	115
Do Dom. Stock of 1904, 4 p.c.	104½
Do do 1904, Insurance Stock, 4 p.c.	105
Nou.-Brunswick, 6 p.c. Janv. et Juil.	111
Nou.-Ecosse, 6 p.c. 1886	108
Québec, 5 p.c.	109
Colombie-Britannique, Oct. 1907	118
ACTIONS ET OBLIGATIONS DES CHEMINS DE FEE.	
Atlantic & St. Lawrence Shs., 6 p.c.	131
Do 6 p.c. Ster. Mt. Bonds	
Do do 3rd Mort., 1891	
Buffalo & Lake Huron, 6 p.c. 1st Mt.	120
Do do 5 p.c. 2nd Mort.	120
Do Preference	114
Canada Central, 5 p.c. 1st Mt. Bonds	107½
Canada Southern, 1st Mt., 3 p.c.	
Grand Trunk of Canada	244
Do Eq. Mt. Bonds, 1st charge, 6 p.c.	104
Do do 2nd do do	128
Do do 1st Pref. Stock	108½
Do do 2nd do	97½
Do do 3rd do	48½
Do 5 p.c. Perr. Deb. Stock	112
Great Western of Canada	154
Do 6 p.c. do do 1890	112
Do 5 p.c. Pref. Conv.	104½
Do Perpetual, 5 p.c. Debent Stock	104½
Hamilton and N. W.	109
N. of Canada, 2½ p.c. Sig., 1st Mort.	
N. of Canada, 6 p.c. 1st Pref. Bonds	103
Do 6 p.c. 2nd do	102
Do 5 p.c. 1st Mort.	70
Northern Extension, 8 p.c.	108
Do do 8 p.c. Imp. Mt.	108
Well, Grey & Bruce, 7 p.c. Bds., 1st Mt.	87
T. G. & B., 6 p.c. Bonds, 1st Mort.	53
St. Lawrence & Ottawa, 6 p.c. Bonds	93

COMPAGNIES ANGLAISES.—COURS DE LA BOURSE DE LONDRES.

NOMS DES COMPAGNIES.	Nombre d'Actions.	Dernier Dividende Annuel.	Valeur de l'Emission.	Montant payé par Action.	Valeur pour cent.
Briton Medical Life	20,000	10	£10	2	
Briton Life Association	50,000	10	1	1	
British & Foreign Marine	50,000	50	20	4	22½
Commercial Union Fire, Life & Marine	50,000	30	50	5	26
Edinburgh Life	5,000	10	100	15	40½
Guardian Fire & Life	20,000	13	100	50	74½
Imperial Fire	12,000	£7 p. s.	100	25	
Lancashire Fire & Life	100,000	30	20	2	8½
Life Association of Scotland	10,000	15	40	8½	
London Assurance Corporation	35,862	48	25	64	64
London & Lancashire Life	10,000	10	10	1 7-20	25-3
Liverpool & London & Globe Fire & Life	£391,752	70	20	22-19	£23-9
Northern Fire & Life	30,000	70	100	55	
North British & Mercantile Fire & Life	40,000	56	50	63½	67½
Phoenix Fire	6,722	£21 p. s.			310
Queen Fire & Life	200,000	30	10	85½	86
Royal Insurance Fire & Life	100,000	60	20	34	34½
Scottish Commercial Fire & Life	125,000	22½	10		
Scottish Imperial Fire & Life	50,000	6	10	35	33
Scottish Provincial Fire & Life	20,000	15	50	13½	13½
Standard Life	10,000	53½	50	77	71

Assurance.

La Citoyenne

CIE D'ASSURANCE DU CANADA

INCORPORÉE EN 1864.

Bureau Principal:

BATISSE DE LA CIE LA CITOYENNE

RUE ST-JACQUES, Montréal.

Sir HUGH ALLAN, *Prés.* | HENRY LYMAN, *Vice-Pr.*
G. E. HART, *Gérant.* | ARCH. MCGOUN, *Sec.-Tr.*

Capital souscrit \$1,188,000.00

Capital payé 247,516.67

Montant déposé au Gouvernement 112,000.00

Actif 352,101.20

Sécurité des Assurés 1,211,017.40

Revenues brutes pour l'année finissant le 31 Décembre 1880 \$171,925.37

Total des pertes payées au 1er Janvier 1881 1,648,176.00

ALFRED PERRY

Ex-Gérant-Général de la ROYALE CANADIENNE

AGENT pour la ville de Montréal.

Assurance.

LE PHENIX

DE LONDRES

Cie d'Assurance contre l'Incendie

Etablie en 1782.

AGENCE ETABLIE AU CANADA EN 1864.

Les pertes payées depuis l'établissement de la Compagnie excèdent

Douze millions de Livres Stg.

La balance en réserve pour le paiement des pertes par le feu seulement dépasse

£600,000 STG.

Responsabilité des Actionnaires illimitée.

GILLESPIE, MOFFATT & CIE.

AGENTS-GÉNÉRAUX

POUR LA PUISSANCE DU CANADA.

BUREAU PRINCIPAL

12 rue Saint-Sacrement, Montréal.

R. W. TYRE, GÉRANT.

Chemin de Fer Intercolonial

ARRANGEMENTS D'HIVER.

A partir du 20 Novembre 1880, les Trains directs à Passagers partiront tous les jours (Dimanches), comme suit:

Partant de la Pointe-Lévis.....	8.10 A. M.
Arrivant à la Rivière-du-Loup.....	12.50 P. M.
“ à Trois-Pistoles.....	2.00 “
“ à Rimouski.....	3.46 “
“ à Campbellton [souper].....	8.32 “
“ à Dalhousie.....	9.08 “
1 à Bathurst.....	11.12 “
“ à Newcastle.....	12.50 A. M.
“ à Moncton.....	4.00 “
“ à St-Jean.....	7.30 “
“ à Halifax.....	12.30 P. M.

Ces Trains viennent en connexion à la Jonction des Chaudières avec les Trains du Grand Tronc partant de Montréal à 10 heures P. M.

Les Trains pour Halifax et St-Jean se rendent à leur destination le Dimanche.

Les Trains qui partent d'Halifax à 2.45 P.M., et St-Jean à 7.5 P.M., et qui arrivent à Montréal à 6.90 A.M., après s'être reliés à la courbe de la chaudière aux Trains du Grand Tronc, qui partent à 7.55 P.M., passant la journée du dimanche à Campbellton.

Le char Pulman qui part de Montréal les Lundi, Mercredi et Vendredi, se rend directement à Halifax n'il quitte pour St-Jean les Mardi, Jeudi et Samedi.

Pour informations concernant le prix des billets de passage, le taux du fret, l'arrangement des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON, Agent,
120, Rue St-François-Xavier [ancien Bureau de Poste] Montréal.D. POTTINGER,
Surintendant-en-Chief.

LA ROYALE

Cie d'Assurance de Liverpool et de Londres
SUR LA VIE ET CONTRE L'INCENDIE.

RESPONSABILITÉ ILLIMITÉE DES ACTIONNAIRES.

CAPITAL \$10,000,000
FONDS PLACÉS 21,000,000
REVENU ANNUEL 5,000,000

Bureau Principal pour le Canada, MONTREAL.

Toute espèce de propriété assurée à des taux modérés. Assurances sur la vie effectuées sous les formes les plus favorables.

— AGENTS PRINCIPAUX —

H. M. GAULT, | W. TATLEY.

La Souveraine

CIE D'ASSURANCE contre l'INCENDIE

CAPITAL AUTORISÉ \$1,000,000

CAPITAL SOUSCRIT \$600,000

Dépot au Gouvernement de la Puissance \$125,000

Président, L'Hon. A. MACKENZIE, M. P.

Vice-Président pour la Province de Québec, L'Hon. J. H. BELLEROSE.

Secrétaire-Trésorier pour la Province de Québec, S. E. LEFEBVRE.

F. E. ROY,
Inspecteur.G. A. BANKS,
Gérant.

LA ROYALE CANADIENNE

Cie d'Assurance Maritime et contre l'Incendie.

Président, ANDREW ROBERTSON, ECUYER,

Vice-Président, HON. J. R. THIBAUDEAU,

Secrétaire-Trésorier, ARTHUR GAGNON.

JAMES DAVIDSON, Gérant du Département du Feu.

HENRY STEWART, Gérant du Département Maritime.

Bureau Principal: 160 Rue St-Jacques, Montreal

LA METROPOLITAINE

Société Mutuelle de Bienfaisance

Incorporée d'après les Statuts Consolidés du Canada, chap. 71.

BUREAU PRINCIPAL:

215, RUE ST-JACQUES, SALLE NORDHEIMER, MONTREAL.

Président—WILLIAM DONAHUE, Marchand.

Vice-Président—ROBERT EVANS (de Evans Bros.)

Gérant-Général—A. W. BISSON.

Directeurs.

JOHN WANLESS, M.D., Université de Toronto, L.F.P., Glasgow, M.C.P.S., Ontario et Québec.

EDWARD HOLTON, Avocat.

G. BOIVIN, Manufacturier et Directeur de l'Assurance Mutuelle de Montréal contre le Feu.

C. H. LETOURNEUX, Directeur de la Banque d'Hochelega.

J. L. LEPROHON, Vice-Consul d'Espagne. FABIEN VANASSE, M. P.

HENRY HOWISON,

Inspecteur en Chef.

A. W. BISSON,
Gérant.

Appréciation de son Excellence le Marquis de Lorne sur cette Institution.

“C'est dans des associations semblables aux vôtres que se trouvent ces principes de mutuel secours et de support qui relient les sociétés entre elles. “On y enseigne aussi l'importance de faire des épargnes durant le temps de la jeunesse, de la santé et de l'énergie de se créer des ressources pour le vieil âge et la pauvreté, et pour ceux laissés derrière nous dans la détresse et de cette manière on forme des habitudes d'économie parmi un grand nombre de vos concitoyens. En conséquence, votre Association rencontre mes plus sincères souhaits pour sa prospérité, et j'espère que ses bienfaits continueront à se répandre dans toutes les parties de la Puissance.”

“Signé, LORNE.”